

L'UIMM souhaite une vraie politique industrielle

■ L'UIMM Champagne-Ardenne constate une dégradation de la situation des entreprises industrielles de la métallurgie. *Page 7*

La ligne 4 et les défis de son électrification



■ La SNCF fait appel aux pointures du génie civil pour les travaux de mise aux normes des ouvrages d'art sur la ligne Paris-Troyes. *Page 5*

Énergies renouvelables et création de valeur

■ Les Rencontres annuelles des « énergiculteurs » ont mis l'accent sur les nouveaux modèles et les opportunités s'offrant aux investisseurs. *Page 6*

RATP Dev irrigue Ardenne Métropole

■ RATP Dev valide 2,6 millions de titres de transports voyageurs en un an au sein de l'agglomération de Charleville-Sedan. *Page 4*

Portrait

■ L'Aubois Serge Laurent. *Page 24*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 11 à 23

Kieffer Menuiserie : former pour mieux transformer

Kieffer menuiserie, entreprise située à Ormes (51), est spécialisée dans la menuiserie et l'agencement depuis 1927. Au fil du temps, elle a su prendre le virage de la modernité, en développant son parc machine et en intégrant aujourd'hui l'IA dans ses processus. « Aujourd'hui, Kieffer Menuiserie compte une trentaine de collaborateurs. Notre cœur de métier est l'agencement, la menuiserie intérieure et la menuiserie extérieure. Nous travaillons aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. Les projets sont réalisés sur mesure, de la conception à la fabrication, jusqu'à la pose », explique Christelle Laurent, directrice générale.

Aussi, la PME accorde une grande importance à la formation de ses équipes rendue notamment possible grâce au Programme du Fonds social européen (FSE) et Constructys, l'opérateur de compétences de la Construction. L'accompagnement par Constructys est né du besoin de faire évoluer un menuisier compagnon vers le métier de métreur-deviseur. Cette première action a servi de point de départ à une réflexion plus globale sur les compétences au sein de l'entreprise avec la formation de plus de vingt autres salariés sur des évolutions de compétences. L'opérateur de compétences du secteur de la construction a ainsi bénéficié d'une enveloppe de 7,6 M€ du FSE+ afin de financer des actions de formation auprès des entreprises.



La capacité d'adaptation de Kieffer passe par la formation des équipes avec le soutien de Constructys. *Page 3*

600 M€ d'investissements étrangers dans le Grand Est

Le 9^e sommet de Choose France, le 1^{er} juin 2026, dévoile huit nouvelles annonces d'investissements étrangers dans le Grand Est, un territoire qui tient ainsi sa place au sein des grandes régions européennes de production, d'industrialisation et de transition industrielle. Pour le Président Franck Leroy, « ces annonces confirment que le Grand Est est une terre d'industrie, d'innovation et d'échanges au cœur de l'Europe. Nos territoires attirent parce qu'ils conjuguent ambition industrielle, position stratégique et capacité à préparer l'avenir ». Deux leaders mondiaux investissent dans le Grand Est. 60 M€ pour les sites historiques de l'Irlandais Smurfit

(emballages carton) à Epernay et Reithel et 28 M€ pour l'Italien Prysmian (câbles et systèmes télécommunication) à Cornimont (Vosges). Ces annonces viennent illustrer une tendance de fond du rôle des multinationales étrangères en France et leur importance dans le tissu économique régional. Dans le Grand Est, 56% des salariés travaillant au sein d'entreprises étrangères sont employés dans l'industrie, contre 38% en moyenne au niveau national, un constat d'autant plus significatif que l'emploi industriel régional pèse 17% de l'emploi total du Grand Est contre 13% en France.

Page 9

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



R 28302 - 8181 - 2€

3 7601 49 5200 18

Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

ici Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Le solde commercial de la France



En avril 2026, le solde commercial progresse de 0,8 milliard d'euros

En avril 2026, le solde commercial progresse de 0,8 milliard d'euros et se situe à - 5,6 milliards d'euros, après le fort recul enregistré en février (- 3,5 Md€) et en mars (- 1,3 Md€). Cette évolution s'explique par une forte hausse des exportations (+ 1,7 Md€), plus dynamique que celle des importations (+ 0,9 Md€). La croissance des exportations en avril 2026 est principalement due à celle des livraisons de matériels de transport (+ 0,7 Md€), notamment de produits aéronautiques, et à celle des équipements électriques, électroniques et informatiques (+ 0,6 Md€). La hausse des importations en avril 2026 s'explique notamment par la croissance des approvisionnements en hydrocarbures naturels (+ 0,4 Md€). (INSEE)

La production manufacturière



En avril 2026, la production manufacturière augmente de 0,4 %

En avril 2026, la production manufacturière augmente de nouveau, mais ralentit (+0,4 % après +1,3 %). Elle accélère dans la fabrication de matériels de transport (+3,3 % après +2,2 %) tandis qu'elle augmente de nouveau dans la cokéfaction et le raffinage (+0,6 % après +6,5 %), où elle atteint son plus haut niveau depuis 2019. La production est stable dans les industries agro-alimentaires (après +1,1 % en mars). En revanche, elle se replie dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (-0,4 % après +1,2 %) et dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (-0,1 % après +1,1 %). (INSEE)

La production dans l'ensemble de l'industrie



Sur un an, la production augmente de 1,2 % dans l'ensemble de l'industrie

La production cumulée des trois derniers mois (février à avril 2026) est supérieure de 1,2 % à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'ensemble de l'industrie, et de 1,6 % dans l'industrie manufacturière. Sur cette période, la production augmente nettement dans la fabrication de matériels de transport (+11,1 %). La hausse est plus modérée dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (+0,4 %) et dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (+1,0 %). Dans la cokéfaction et le raffinage, elle est en forte hausse (+12,1 %). À l'inverse, la production stagne dans les industries extractives, énergie, eau et se replie dans les industries agro-alimentaires (-1,5 %). (INSEE)

baromètre

Échange de cartes à la 5^e Journée des Réseaux

Tous les réseaux présents ont pu échanger entre eux ou avec le public lors des trois speed meeting organisés durant la demi-journée.

La CCI Marne Ardennes organisait sa 5^e édition de la Journée des Réseaux au Caveau de Castelnu à Reims. 38 réseaux étaient présents pour présenter leur activité et 9 partenaires s'étaient joints à l'évènement, cherchant, eux-aussi, à accroître leur visibilité et à faire connaître leurs services. Car dans une économie atone où de nombreux chefs d'entreprises confient avoir des difficultés – que cela concerne le coût des charges, de l'énergie, les tensions au niveau de l'approvisionnement ou les délais de paiement – le réseau reste une des clés pour continuer à faire des affaires et poursuivre sa croissance. Ceci car les relations sont essentiellement basées sur la confiance et les recommandations. Deux mots qui font partie de l'ADN de nombreux clubs comme le célèbre BNI. Les réseaux business étaient ainsi bien représentés avec des historiques de cette journée comme DCF, Créez comme Elles, Carbao ou encore le CJD. L'écosystème

à l'accompagnement entrepreneurial était aussi présent tels Pépite, Innovact, le Réseau Entreprendre ou Initiative Marne, mais également des organismes professionnels comme le Medef, l'U2P ou encore les Vitrites de Reims. Quelques petits nouveaux ont fait leur entrée au sein de cette journée comme le Club Activ Business et TB Com rassemblant Marne Territoire de Business et Ardennes Territoire de Business.

ENTREPRENEURE ET MAMAN

D'autres clubs, plus ciblés, tenaient aussi à être là, comme les Mampreneurs de la Marne, réseau féminin, dédié aux cheffes d'entreprise et maman ! Créé en 2009 au niveau national, ce réseau regroupe 300 adhérentes dans toute la France, dont une vingtaine dans la Marne et les Ardennes. « Nous nous réunissons une matinée par mois, sans les enfants, pour évoquer des sujets inhérents à toutes les cheffes d'entreprise comme la facture

électronique, les statuts de société ou encore la TVA », indique Béatrice Bourger, architecte-paysagiste et fondatrice du bureau d'étude Jardin-Rêve, à Muizon. « Au sein de notre réseau, nous offrons un espace de libre échange, d'écoute pour des femmes qui ont souvent franchi le pas de l'entrepreneuriat après être devenues maman, dans un souci d'équilibrer vie professionnelle et vie de famille. Nous proposons ainsi des interventions de professionnels sur des thématiques précises comme sur la fixation des prix, mais aussi concernant la bonne posture à adopter en rendez-vous professionnel. Toutes ces thématiques visent à contrer le syndrome de l'imposteur chez beaucoup de femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat », insiste-t-elle. Et preuve que ce réseau fait l'objet d'une forte demande, à la fin de la demi-journée, plus d'une trentaine de contacts avait été pris par l'association !

NASTASIA DESANTI

Ils bougent



CHAMPAGNE BOLLINGER NOMME ÉMILIEN BOUTILLAT AU POSTE DE CHEF DE CAVE

À compter du 1^{er} octobre 2026, Émilien Boutillat rejoindra Champagne Bollinger en qualité de Chef de Cave. Il aura pour mission de perpétuer et d'approfondir l'expression du style et de l'identité de la Maison, tout en l'accompagnant dans une nouvelle étape de son histoire et dans les défis des prochaines décennies. Originaire de Champagne, où sa famille est implantée depuis plusieurs générations, Émilien Boutillat a suivi ses études à Montpellier SupAgro, où il obtient un double diplôme d'œnologue et d'ingénieur agronome. Son parcours l'a conduit à acquérir une solide expérience internationale au sein de domaines prestigieux en France, notamment au Château Margaux et au Domaine de la Solitude à Châteauneuf-du-Pape, mais aussi en Nouvelle-Zélande (Mud House Winery), aux États-Unis (Peter Michael Winery), au Chili (Viu Manent) et en Afrique du Sud (La Motte Estate). Il revient ensuite en Champagne en tant que Chef de Cave des Maisons Cattier et Armand de Brignac, avant de rejoindre Piper-Heidsieck en 2018, où il occupait jusqu'à présent les fonctions de Chef de Cave.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Kieffer Menuiserie : former pour mieux transformer

Artisanat. L'entreprise située à Ormes (51) est spécialisée dans la menuiserie et l'agencement depuis 1927. Au fil du temps, elle a su prendre le virage de la modernité, en développant son parc machine et en intégrant aujourd'hui l'IA dans ses process. Aussi, la PME accorde une grande importance à la formation de ses équipes rendue notamment possible grâce au Programme du Fonds social européen (FSE) et Constructys, l'opérateur de compétences de la Construction.



Christophe Possémé, Président de Constructys et Sébastien Kieffer, président de la menuiserie Kieffer.

C'est un atelier moderne, clair et aux espaces bien définis que Kieffer Menuiserie s'est toujours attaché à mettre en place. L'entreprise, qui fêtera ses 100 ans l'année prochaine, a été créée par Gaston, le grand-père des deux actuels dirigeants : Christelle Laurent, Directrice générale et Sébastien Kieffer, Président. « À l'origine, l'entreprise était spécialisée dans la fabrication de charpentes et de matériels destinés au monde agricole », explique la Directrice générale. « En 1971, notre père, Jean-Luc, a repris le flambeau de l'entreprise. Il lui a donné une nouvelle dynamique, notamment dans la menuiserie exté-

rieure bois, puis, dans les années 1980, en se positionnant sur des produits et matériaux alors en plein essor : fenêtres, portes, portails, clôtures et vérandas en aluminium. » Dans les années 90, elle et son frère intègrent l'entreprise puis, en 2008, ils reprennent le flambeau, avec l'ambition de développer encore les services proposés, notamment dans l'agencement intérieur. « Aujourd'hui, Kieffer Menuiserie compte une trentaine de collaborateurs. Notre cœur de métier est l'agencement, la menuiserie intérieure et la menuiserie extérieure. Nous travaillons aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. Les projets sont réalisés

sur mesure, de la conception à la fabrication, jusqu'à la pose. »

60% DE L'ACTIVITÉ GRÂCE AUX ENTREPRISES LOCALES

Une réalité qu'il est possible de constater sur place, grâce aux nombreux et différents projets que la menuiserie mène de front. Ainsi, dans la partie agencement, c'est à l'imposant chantier du futur campus Neoma que s'affairent les équipes sur une dizaine de grosses pièces. « Nous nous occupons de tout ce qui est agencement des parties communes notamment », indique Sébastien Kieffer, précisant que c'est le bureau d'étude de la menuiserie qui s'est chargé de la conception. Une mission dont il a fallu relever certains défis tant techniques qu'esthétiques. « Participer à ce type de chantier a du sens car nous apportons notre expertise sur un établissement important du territoire. C'est gratifiant. » L'atelier porte également de beaux projets, notamment pour les Maisons de champagne. « Nous avons la chance dans la région, d'avoir une économie soutenue par ce secteur toujours dynamique en termes d'investissements », relève le Président. Ainsi, l'atelier Kieffer a récemment exécuté des chantiers pour la Maison Bollinger, le Champagne Leclerc Briant mais aussi pour le restaurant deux étoiles de Philippe Mille, Arbane.

« 60% de notre activité se déroule avec des entreprises locales, même si nous avons quelques gros chantiers en région parisienne. »

L'entreprise dispose ainsi de peu de stock, chaque chantier étant très différent. La menuiserie discute aussi avec ses clients de la meilleure technique à adopter concernant l'isolation. « Par exemple, le recours au triple vitrage n'a pas grand sens sur des fenêtres de taille standard, on va plus travailler sur le rayonnement, le double vitrage et le traitement solaire dessus. Le gain du triple vitrage va se faire sur les grands ensembles vitrés. »

Conscient des enjeux écologiques, et du marché des matières premières, l'atelier a aussi investi dans des machines limitant très fortement les pertes de matériau. « Cette année, nous avons remplacé deux machines : une plaqueuse de chant (utilisée pour coller les chants afin de masquer les bords visibles des panneaux) et une scie à panneaux, dans l'objectif d'aller vers des process encore plus qualitatifs, avec des finitions toujours plus haut de gamme. » L'entreprise a ainsi déboursé 350 000 euros, dont 20% ont été pris en charge par le fonds FEDER. « Nous avons toujours su évoluer, quelle que soit la génération, en nous adaptant à notre époque. Aujourd'hui, cette capacité d'adaptation passe par les outils numériques, mais surtout par

nos équipes, que nous formons afin de développer leur savoir-faire », insiste Christelle Laurent. C'est pourquoi, concernant le bureau d'étude, Kieffer menuiserie a désormais intégré l'IA dans ses process. « Nous avons mis en place des formations pour les conducteurs de chantier, les métreurs-deviseurs, la fabrication de menuiserie aluminium, l'utilisation des logiciels AutoCAD et Cabinet Vision, l'utilisation de l'intelligence artificielle, ainsi que la rédaction des mémoires techniques destinés à nos dossiers d'appels d'offres. Ces formations permettent à nos collaborateurs de renforcer leur savoir-faire et leurs compétences métier. Elles préparent également l'avenir de l'entreprise. »

Concernant la clientèle, pour la partie menuiserie extérieure, elle est pour deux tiers composée d'entreprises et pour un tiers de particuliers, surtout des projets ambitieux de maisons d'architecte, avec des baies vitrées un peu hors norme. « La menuiserie aluminium possède beaucoup d'atouts, elle est déclinable dans de nombreux coloris et même en aspect bois. Elle représente aujourd'hui 40% de notre chiffre d'affaires », précise Sébastien Kieffer. En 2025, la menuiserie Kieffer a effectué un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros.

NASTASIA DESANTI

FSE : LES FONDS EUROPÉENS SOUTIENNENT LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES



La capacité d'adaptation de Kieffer passe par la formation des équipes.

Entre la numérisation des métiers, l'évolution des compétences, le renouvellement des générations ou encore la transition écologique, les entreprises font face à de profondes mutations. Pour les accompagner, le Fonds social européen plus (FSE+) constitue aujourd'hui un levier de financement majeur. « La première préoccupation des entreprises

reste la création d'emplois. Mais pour créer de l'emploi, il faut des entreprises performantes et des salariés compétents », affirme Vincent Fournier, Directeur régional de Constructys Grand Est, Opérateur de compétences de la Construction au service des entreprises et salariés du Bâtiment, du Négoce des matériaux de construction, du Bois et des Travaux publics.

Constructys a ainsi bénéficié d'une enveloppe de 7,6 millions d'euros du FSE+ afin de financer des actions de formation auprès des entreprises et avec comme objectif de renforcer leur compétitivité, d'accompagner les transitions mais aussi de sécuriser les parcours professionnels et de permettre aux entreprises d'accueillir demain de nouveaux salariés. Un dispositif qui a rencontré un tel succès qu'en quelques mois seulement, l'intégralité des crédits disponibles a été engagée. « Plus de 12 000 stagiaires ont ainsi été accompagnés à travers la France, principalement au sein de TPE et PME, ces dernières représentant

64 % des financements mobilisés. Les entreprises de 11 à 49 salariés concentrent à elles seules 41 % des financements, devant les très petites entreprises de moins de 11 salariés », précise Vincent Fournier. Les fonds ont été répartis entre les trois branches professionnelles couvertes par Constructys : le bâtiment, les travaux publics et le négoce des matériaux de construction. Sur les 7,6 millions d'euros mobilisés, près de 5,6 millions ont été affectés au bâtiment, 1,6 million aux travaux publics et environ 400 000 euros au négoce. « L'apprentissage représente près d'un milliard d'euros au sein de Constructys. Nous accompagnons aujourd'hui près de 88 000 alternants », indique Christophe Possémé, le Président de Constructys depuis juillet 2025. « Nous observons cependant une baisse du nombre d'apprentis, déplorait-il, ce qui constitue un sujet majeur pour notre branche comme pour l'ensemble des branches professionnelles alors même que nos entreprises ont un besoin croissant de salariés car d'ici quinze ans, 25 % de nos effectifs

partiront à la retraite. »

Concernant Kieffer Menuiserie, l'accompagnement par Constructys est né du besoin de faire évoluer un menuisier compagnon vers le métier de métreur-deviseur. « L'objectif était de permettre au salarié de maîtriser l'analyse des dossiers d'appels d'offres, le calcul des coûts, l'estimation des temps de fabrication et de pose ainsi que l'ensemble des paramètres économiques nécessaires à l'établissement d'un devis », précise Sébastien Kieffer, président de l'entreprise.

Cette première action a servi de point de départ à une réflexion plus globale sur les compétences au sein de l'entreprise avec la formation de plus de vingt autres salariés sur des évolutions de compétences, « représentant 591 heures de formation réparties sur huit actions distinctes et un coût total des actions financées de 32 000 euros, répartis entre le Fonds social européen (12 700 €), Constructys (12 700 €) et l'entreprise. »

N.D

Transport. Assurant depuis juillet 2024, et jusqu'en août 2031, la délégation de service public des transports de voyageurs d'Ardenne Métropole, RATP Dev valide 2,6 millions de titres de transports voyageurs en une année, au sein de l'agglomération de Charleville-Sedan et des communes périphériques.

RATP Dev irrigue la quasi-totalité d'Ardenne Métropole

Installée sur la zone d'activités du Val-de-Vence de Charleville-Mézières, RATP Dev est la filiale de l'établissement public parisien, un des trois acteurs majeurs du transport de voyageurs en France. Dirigée par Aurélien Lambinet, l'opérateur gère le réseau d'Ardenne Métropole, soit 28 lignes régulières, urbaines et interurbaines. « Nous validons ainsi plus de deux millions de kilomètres par an en transportant plus de 2,6 millions d'usagers, ce qui correspond à l'objectif qui nous avait été fixé. »

UN TOTAL DE 55 VÉHICULES

Employant sur le site carolomacérien 94 salariés dont 73 conducteurs auxquels s'ajoutent des mainteneurs, agents de maîtrise, des employés administratifs et le personnel en agence commerciale, RATP Développement Ardenne Métropole (RDAM) réalise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros.

Elle est dotée d'une flotte de 55 bus d'une capacité de 70 à 100 personnes chacun. « Répondant à la volonté

d'Ardenne Métropole de verdir notre parc, nous avons ici un mix énergétique. Notre flotte de véhicules n'est pas uniquement au diesel. Cinq bus électriques Iveco et Heuliez sont arrivés en début d'année et roulent déjà en rodage sur le réseau tout en étant contrôlés techniquement de façon régulière. Quatre autres bus du même type compléteront la flotte actuelle », précise Aurélien Lambinet.

« Quant à notre filiale de Glaire, forte de 35 salariés et exploitée par la société des Transports Départementaux de la... Marne, elle assure 2,5 millions d'euros de sous-traitance pour notre compte sur le secteur de Sedan en utilisant pour sa part le bio carburant Oléo 100 pour ses 24 véhicules », ajoute le directeur.

UNE « MAISON DES MOBILITÉS » À LA GARE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ce dernier est aussi en train de préparer le transfert de l'agence commerciale dans des locaux précédemment occupés par l'agence d'urbanisme.

« On a profité de cette opportunité pour remettre ce sujet sur la table et offrir plus d'espace (80 m²) aux quatre employées de cette antenne chargée de vendre des titres de transport et de renseigner les usagers. Ce projet vise à améliorer l'accueil des voyageurs et à mieux valoriser l'offre de mobilité locale, fruit de plusieurs mois de collaboration avec Ardenne Métropole et la Ville de Charleville-Mézières. ce site implanté au sein du bâtiment Terciarys cohabit toutes les cases pour notre future « Maison de la mobilité ». Là-bas, nous serons aussi en mesure de promouvoir l'utilisation de nos transports et d'organiser des actions commerciales », souligne Aurélien Lambinet.

Cette agence, idéalement située au cœur du pôle gare, deviendra un lieu central d'informations, de conseils et de ventes de titres de transports, dédié à l'ensemble des solutions de mobilité du territoire afin de faciliter les correspondances entre bus, train et autres modes de déplacement.

PASCAL REMY



Aurélien Lambinet, le directeur général de RATP Dev Ardenne Métropole.

Transports. À son nouveau poste, Anaïs Raullet-Malvaux succède à David Sagnard qui remplissait ce rôle depuis six ans.

Anaïs Raullet-Malvaux, présidente nationale de Flo



Anaïs Raullet-Malvaux.

PDG du groupe Transports Malvaux qui regroupe trois sociétés Malvaux (50 salariés, 8M€ de CA) et Engel (10 salariés, 2 M€ de CA) sur la zone d'activités de Tagnon (Ardennes) et Leblanc à Reims (35 salariés, 5 M€ de CA), Anaïs Raullet-Malvaux, qui fêtera bientôt quarante-deux ans, vient d'être nommée nouvelle présidente nationale du groupement Flo.

Cet ensemble regroupe près de 110 adhérents des métiers du transport et de la logistique en France - soit 11 000 salariés sur 260 sites d'exploitations - représente un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros.

Diplômée d'un master de transport logistique et commerce international, l'Ardennoise est entrée au sein de l'entreprise familiale en tant que responsable administration et finance en 2015 avant de gravir les échelons et d'occuper le poste de présidente-directrice générale depuis 2020.

À son nouveau poste, Anaïs succède à David Sagnard qui remplissait ce rôle depuis six ans. Engagée et active au sein du groupement Flo depuis 2019, où elle était vice-présidente formation et santé depuis 2014 et administratrice depuis 2019, la nouvelle présidente apportera ses connaissances du terrain et des PME du transport et de la logistique.

« C'est avec beaucoup de fierté que j'assume cette fonction. Le transport est avant tout une aventure humaine, portée par des femmes et des hommes engagés. Je souhaite poursuivre le travail collectif engagé, renforcer le partage entre adhérents et accompagner les évolutions de notre secteur avec pragmatisme et solidarité », confie Anaïs Raullet-Malvaux. Avec une gouvernance renouvelée, une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui pour le groupement Flo.

PR

En bref

Emploi

5 453 projets de recrutement dans les Ardennes pour 2026

Le directeur départemental de France Travail, Paul-Joseph Teddy a rendu public les résultats d'une enquête sur les besoins en main d'œuvre des entreprises de tous secteurs d'activité en 2026. Cette étude prospective constitue un « baromètre de la situation économique et sociale du territoire et une boussole pour les cinq agences France Travail du département et sa task-force de 17 conseillers ».

De cette enquête, il ressort que sur les 8 000 entreprises de plus d'un salarié interrogées, 18,6 % d'entre elles ont émis l'intention de recruter, soit 5,8 % de plus par rapport à 2025. « Pour France Travail, au terme de cette enquête, il est important de faire de bons choix de formation. Cet outil de travail est en effet une excellente base pour agir efficacement et établir une stratégie permettant de faire diminuer le nombre de demandeurs d'emplois très élevé dans les Ardennes puisqu'il est de 23 000 inscrits en catégorie A et près de 30 000 au total » souligne Paul-Joseph Teddy. Avec 40,3 % d'intentions d'embauche, les services aux particuliers représentent le premier secteur recruteur. Loin devant l'industrie (16,4 %), les services aux entreprises (14,9 %), le commerce (12,2 %), l'agriculture (9,3 %) et la construction (7%). Les métiers non saisonniers les plus demandés concernent les agents d'entretien des locaux (275 postes), les aides à domicile et auxiliaires de vie (234 postes), les télévendeurs et téléconseillers (224 postes), les employés de libre-service (197 postes) et les aides-soignants (132 postes) et les infirmiers et sages-femmes (129).

Particularité de cette étude : 46,3 % des responsables d'entreprises contactés jugent « difficile » la possibilité de recruter en raison des profils pointus souvent demandés et qui ne trouvent donc pas preneurs.

PASCAL REMY

Transport. La SNCF fait appel aux peintures du génie civil pour les travaux de mise aux normes des ouvrages d'art sur la ligne Paris-Troyes.

La SNCF et les prouesses techniques de l'électrification de la ligne 4

Le pont Sarrail réhaussé, le pont Buffard grignoté pour être reconstruit, la passerelle Marie de Champagne découpée, progressivement... l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes se concrétise. Un chantier de plusieurs années qui nécessite d'adapter trente ponts et passerelles pour installer 2 300 caténaires sur les 119 km de voies à électrifier. « C'est le seul chantier en France d'électrification d'une voie existante, et avant des décennies, nous n'en verrons pas d'autres », annonce Ève Silberstein, directrice régionale SNCF Réseau Grand Est. « Le pont Sarrail est une prouesse technologique dont nous sommes fiers. C'est également un choix économique et de développement durable. » Le pont de 750 tonnes sur 33 mètres de long et 13 mètres de large a ainsi été rehaussé à l'aide de vérins de 70 cm, évitant sa démolition et reconstruction. Un chantier dont la livraison a été retardée compte tenu des ajustements nécessaires révélés en cours de travaux. Les éléments du tablier du pont présentant des différences avec ceux figurant sur les plans d'origine, datés des années 1970. Des aménagements complémentaires avec une voie piétonne et une bande cyclable protégées, des auvents de protection architecturés, un nouvel éclairage, et l'enfouissement des câbles électriques, ont été réalisés, financés par



Chaque partie de la passerelle a été levée et directement posée sur des camions en attente de chaque côté des voies avant d'être évacuée.

Troyes Champagne Métropole et les villes de la Chapelle-Saint-Luc et Troyes pour un montant global de 473 000 €. La réouverture du pont est désormais effective après un an de travaux et de patience des riverains et des commerçants.

65 H SUSPENDUES AVANT LA CIRCULATION DES TRAINS

Un pont inauguré, deux autres démolis quelques jours plus tard pour rapprocher un peu plus le train électrique de la gare de Troyes. Les équipes de Bouygues, missionnées

par la SNCF pour la démolition du pont Flavien Buffard et de la passerelle Marie de Champagne à Troyes, avaient 65 h montre en main entre l'arrêt des trains le jeudi 7 mai au soir et la reprise du trafic le dimanche à 15 h 20. Contrat rempli. Les deux ouvrages ont été démolis simultanément, proposant un spectacle inédit de technicité et de précision aux riverains et curieux progressivement massés aux abords.

Datant d'un peu avant 1900, la passerelle Marie de Champagne, signée des équipes Eiffel, marquait le paysage. Pour autant les matériaux et

techniques des siècles passés avec amiante et plomb ne permettaient pas de préserver l'ouvrage. Il a été découpé en deux. Chaque partie de la passerelle a été levée et directement posée sur des camions en attente de chaque côté des voies avant d'être évacuée. La passerelle subira donc un traitement lors de sa fonte pour en recycler le métal.

Pendant ce temps, les engins grignotaient aussi le pont Lucien Buffard à coups de pelleteuses quelques centaines de mètres plus loin. Les voies ont préalablement été protégées et les gravats nettoyés régulièrement pour éviter toute détérioration des rails remis en circulation quelques heures plus tard. En fin de journée, il ne restait donc plus rien des deux ouvrages. Il faudra patienter jusqu'en octobre 2026 pour franchir de nouveau les voies à pied via la nouvelle passerelle adaptée à la réglementation et au confort d'aujourd'hui. Au-delà de l'escalier, une goulotte permettra de monter les vélos et surtout un ascenseur installé sur les deux rives facilitera l'accès des personnes à mobilité réduite ou des poussettes d'enfant.

Pour le pont Buffard complètement reconstruit, le chantier durera un an avec une ouverture du nouvel ouvrage en mai 2027. Une mise en service qui actera la suite du chan-

tier sur le dernier pont à traiter avant l'arrivée en gare.

35 ANS APRÈS, LE BOUT DU TUNNEL

Financés par l'État et les collectivités, l'électrification de la seconde phase des travaux s'élève à 266 millions d'euros. Au-delà du réferencement des villes sur les cartes du train électrique avec l'attractivité économique et touristique sous-jacente, les voyageurs du Grand Est pourront se réconcilier avec un chemin de fer dont le diesel sera révolu et qui offrira des lignes fiables et sûres avec une empreinte écologique moindre. Les travaux de cette seconde phase permettront d'éviter 7 000 tonnes de CO₂ chaque année et de réduire la pollution sonore des trains. Après un combat de 35 ans semé d'embûches, François Baroin entrevoit enfin le bout du tunnel d'un dossier qu'il défend depuis toujours. « Je rappelle que les collectivités ont fait une avance de trésorerie pour permettre à l'État de respecter ses engagements. On a fait ça ! », rappelle le Président de Troyes Champagne Métropole qui se réjouit de l'avancée des travaux et de l'ouverture de la ligne électrique pour 2028. « Nous sommes près du but ! » Les premières poses de caténaires prévues début juillet à Romilly-sur-Seine marqueront le franchissement d'une nouvelle étape.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Entreprise. Alain Babic met l'intelligence artificielle et l'automatisation au service des petites et moyennes entreprises pour simplifier la gestion des tâches courantes ou de la production.

Pragmatia, IA et maîtrise du temps



Alain Babic, à 60 ans il développe une nouvelle activité pour faciliter le quotidien des petites entreprises.

Le temps, c'est le terrain de jeu d'Alain Babic. Il a d'abord développé Mon Timelapse, l'entreprise qui permet de faire des prises de vues en continu sur les grands chantiers sur des périodes de 12 à 18 mois, il lance aujourd'hui Pragmatia, destiné cette fois à faire gagner du temps aux dirigeants.

Gain de productivité et réduction du temps passé sur des tâches chronophages sans valeur ajoutée, telles sont les promesses de Pragmatia. Créée par Alain Babic à Troyes, l'entreprise en lancement accompagne la transition digitale des entreprises grâce à l'intelligence opérationnelle qui permet l'au-

tomatisation de la gestion de la surcharge administrative. Destinée aux TPE/PME de moins de 100 salariés et aux artisans locaux, l'offre autorise certes d'automatiser des processus métier comme la gestion des e-mails, des devis, de la facturation, le suivi client, la gestion des données ou les flux administratifs. Elle répond aussi à la sécurisation des process de production avec des agents IA personnalisés et formés pour répondre à des besoins spécifiques métier. Pragmatia permet aussi le déploiement de solutions sécurisées, hébergées en environnement privatif pour garantir la souveraineté des données. « Nous ne vendons pas de gadgets technologiques. Nous construisons des infrastructures stables et durables. Nous utilisons l'intelligence artificielle pour simplifier l'administration ou l'opérationnel des petites entreprises. C'est plus de l'archi-

ture informatique. Je déploie les outils à la demande, c'est du sur mesure et il n'y a pas d'abonnement. Je crée l'outil, je l'installe et c'est terminé », explique Alain Babic, dirigeant de Pragmatia. « Tout est possible et c'est applicable à tous les secteurs d'activité. Les seules limites, ce sont les miennes ! » Une fois les systèmes installés selon les besoins de l'entreprise, la mission s'arrête, mais pas le système. La prestation coûte de 2 500 à 5 000 euros pour les cas courants de gestion administrative, par exemple, et chaque demande est traitée sur mesure. Bien sûr, si les clients le souhaitent, Alain Babic peut poursuivre l'accompagnement au-delà de la création et de l'installation des automatismes.

DE L'IMAGE À L'IA

Toujours en quête de renouveau, Pragmatia trotte dans la tête de son dirigeant depuis quelques années. « En fait

l'idée m'est venue quand j'ai commencé à automatiser des tâches pour ma société Mon Timelapse. J'ai scénarisé la gestion de mes e-mails pour une réponse adaptée selon le contenu, pour supprimer les publicités, trier ce qui va en comptabilité, assurer les relances... » En associant l'automatisation à l'intelligence artificielle, le produit gagne en attractivité et en puissance.

Trente ans après la création de Media10 Prod puis MDD Prod, entreprises centrées sur la réalisation de films et de vidéos, Alain Babic lance une nouvelle activité destinée aux entrepreneurs happés par le temps et en quête d'innovation utile. En parallèle, il poursuit son activité Mon-Timelapse créée en 2018, qui assure la mémoire de chantiers majeurs par la captation d'images haute résolution. Avec une prise rapide et continue d'une suc-

cession d'images, la restitution peut aussi se faire sous forme de film. Les clients peuvent suivre le chantier en images en direct, s'en servir pour communiquer à mesure de son évolution et travailler sur le suivi chronologique utile aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. Pour Mon Timelapse, Alain Babic travaille avec les majors de la construction comme Bouygues, Vinci, SPI Batignolles. Son dispositif capte actuellement l'évolution du chantier Ikéa de Limay avec la création d'une plateforme de 65 000 m² qui permettra de livrer les magasins parisiens par voies navigables. Contrairement à Pragmatia, dont la cible porte sur des petites et moyennes entreprises. Deux entreprises, deux cibles, avec le temps en commun, qu'il s'agisse de le capturer ou de le maîtriser.

MBP

Énergie. La 6^e édition des Rencontres annuelles des « énergiculteurs » a mis l'accent sur les nouveaux modèles et sur les opportunités qui s'offrent aux investisseurs. Entretien avec Christophe Boudes, responsable de la filière Transition Énergétique au Crédit Agricole du Nord-Est, organisateur de l'événement.

Les énergies renouvelables, opportunités de création de valeur



Christophe Boudes, responsable de la filière Transition Énergétique au Crédit Agricole du Nord-Est.

Aujourd'hui, le photovoltaïque comme la méthanisation apparaissent comme porteurs d'opportunités pour les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la production d'énergie, est-ce une réalité ?

Christophe Boudes : Les deux filières connaissent actuellement de profondes évolutions réglementaires et économiques. Le modèle économique des énergies renouvelables est en train de changer et il est important d'apporter un éclairage aux agriculteurs dans l'accompagnement et dans la compréhension de ces transformations. En termes d'actualité majeure, on peut observer que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) confirme une orientation forte vers l'électrification des usages. L'objectif est de réduire

progressivement le recours aux énergies fossiles au profit de l'électricité et des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, environ 28 % de la consommation électrique française est couverte par les énergies renouvelables. Le photovoltaïque représente à lui seul un peu plus de 6 % de cette consommation. Cela montre qu'il existe encore un potentiel de développement important à la fois pour le nucléaire - qui reste majoritaire dans le mix électrique français - et pour le photovoltaïque.

Justement, quelles sont les évolutions majeures pour le photovoltaïque ?

C.B. : Le principal changement concernant le photovoltaïque aujourd'hui, c'est vraiment la sortie de la régulation, avec une diminution assez importante du prix de vente d'électricité. Pendant de nombreuses années, nous avons eu des projets photovoltaïques en toiture et au sol dont le modèle économique était uniquement basé sur la revente de l'électricité produite. Désormais, nous observons un recentrage vers des projets agricoles avec de l'autoconsommation, encouragée par l'électrification croissante des usages.

Cette autoconsommation peut être individuelle - je consomme ce que je produis - ou collective, lorsque plusieurs consommateurs situés à proximité du site partagent la production. Le modèle économique évolue donc vers une logique de réduction des charges énergétiques plutôt que vers la seule vente d'électricité.

L'agrivoltaïsme continue-t-il de susciter de l'intérêt ?

C.B. : Oui, clairement. Les projets d'agrivoltaïsme (qui consiste à associer sur une même parcelle une activité agricole et une production d'énergie photovoltaïque, NDLR) existent et continuent de se développer, mais les procédures administratives restent particulièrement longues.

Pour l'agrivoltaïsme, deux modèles coexistent : soit un investisseur extérieur finance et exploite l'installation en louant les terrains agricoles, soit l'agriculteur porte lui-même son projet de A à Z.

Quel est le profil des agriculteurs qui se lancent aujourd'hui dans ces projets ?

C.B. : Il n'existe pas vraiment de profil-type. Il s'agit souvent d'exploitants qui travaillent seuls ou en collectif mais qui souhaitent se diversifier en se disant que comme pour le photovoltaïque, la méthanisation va connaître dans les prochains mois une modification du prix de vente du gaz et on va passer d'un tarif d'achat à un système de vente du gaz en certificat de production biogaz. Pour mener à bien ces projets, les agriculteurs doivent disposer d'une capacité d'investissement ou s'appuyer sur des partenaires financiers. Mais lorsque le projet est économiquement solide, les solutions existent.

Qu'en est-il des projets de méthanisation à l'heure actuelle ?

C.B. : Après un ralentissement observé entre 2020 et 2022, nous assistons aujourd'hui à une reprise des

investissements. Nous pouvons parler d'une deuxième, voire d'une troisième vague de développement. Les porteurs de projets sont généralement des agriculteurs qui cherchent eux aussi à diversifier leurs revenus. Ils anticipent aussi les changements à venir concernant les modes de rémunération du biométhane, puisque le système actuel repose principalement sur des tarifs d'achat garantis. À l'avenir, le secteur devrait davantage fonctionner avec des certificats de production de biogaz.

Ce nouveau dispositif offre davantage de souplesse : un producteur pourra par exemple vendre une quantité de gaz supérieure à celle initialement prévue dans son contrat, ce qui n'est pas possible aujourd'hui avec les tarifs d'achat plafonnés.

Actuellement, la production de digestat semble aussi constituer un argument en faveur de la méthanisation ?

C.B. : Absolument. Le digestat, qui est le résidu issu du processus de méthanisation, constitue un fertilisant organique précieux. Avec la hausse du coût des engrais, sa valorisation présente un intérêt économique croissant. Pour de nombreux agriculteurs, la méthanisation offre ainsi un double avantage : la production d'énergie et la réduction des dépenses liées à la fertilisation.

Quelle place occupe aujourd'hui le biométhane dans le mix énergétique français ?

C.B. : Le potentiel reste considérable. Actuellement, seulement environ 4 % du gaz distribué en France est issu du

biométhane et nous avons 93 méthaniseurs sur l'ensemble de notre de nos trois départements (Marne, Ardennes, Aisne). Contrairement à l'électricité, où la France dispose déjà d'une certaine autonomie, nous restons très dépendants des importations de gaz. Le développement de la méthanisation contribue donc directement à renforcer la souveraineté énergétique du pays.

Quel est le rôle du Crédit Agricole dans cette dynamique et quel message souhaitez-vous faire passer aux agriculteurs aujourd'hui ?

C.B. : Notre rôle ne se limite pas au financement. Nous accompagnons les agriculteurs tout au long de leur réflexion afin de sécuriser leurs projets. En 2025, nous avons financé 155 projets photovoltaïques agricoles, représentant 49 mégawatts de puissance raccordée, soit l'équivalent de la consommation d'environ 6 000 ménages. Le principal message est simple : malgré les évolutions réglementaires et économiques, les énergies renouvelables demeurent une véritable opportunité de diversification et de création de valeur pour les exploitations agricoles.

Les modèles changent, les règles évoluent, mais le potentiel reste important. Les projets doivent être étudiés avec rigueur, adaptés à chaque exploitation et construits dans la durée. Lorsqu'ils sont bien conçus, ils apportent souvent davantage de stabilité économique et permettent de préparer l'avenir des exploitations agricoles.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BENJAMIN BUSSON

Énergie. L'initiative portée avec GRDF est destinée à sensibiliser les festivaliers à la méthanisation, qui est une autre manière de produire l'énergie : plus locale, plus circulaire et ancrée dans les territoires.

Les biodéchets des festivals du Grand Est transformés en gaz vert

Cet été, plusieurs festivals du Grand Est vont transformer leurs déchets alimentaires en gaz renouvelable local. Du Jardin du Michel en Meurthe-et-Moselle au Cabaret Vert dans les Ardennes, jusqu'à la première édition des Plaines Sonores à Sault-Saint-Remy, les biodéchets collectés sur les sites seront valorisés dans des unités de méthanisation du territoire pour produire du gaz vert injecté dans le réseau. Une initiative portée avec GRDF pour sensibiliser les festivaliers à une autre manière de produire l'énergie : plus locale,

plus circulaire et ancrée dans les territoires.

DU FESTIVAL ... À L'ÉNERGIE LOCALE

Epluchures, invendus, restes de repas collectés sur les festivals sont acheminés vers des unités de méthanisation situées à proximité des sites événementiels.

Une fois valorisés, ces biodéchets deviennent du gaz vert, une énergie renouvelable produite localement pour se chauffer, cuisiner ou encore alimenter des véhicules. Cette boucle locale illustre concrètement

une autre manière de produire l'énergie : à partir des ressources du territoire, au bénéfice des habitants et des collectivités. Aujourd'hui, 13,8 % du gaz consommé dans la région Grand Est est déjà du gaz vert produit localement grâce à la méthanisation.

« Les festivals sont des lieux de rassemblement, d'émotions et d'énergie collective. Avec ces partenariats, nous montrons que les biodéchets sont aussi une ressource utile pour les territoires, en étant transformés localement en gaz vert », souligne Bastien Regnier, Directeur Territo-

rial Régional Grand Est.

TROIS FESTIVALS, ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHÉ

Déjà reconnu pour son engagement environnemental, le Cabaret Vert (08) prolonge encore cette année son dispositif de tri des biodéchets avec l'appui de GRDF et la mobilisation des festivaliers. Les biodéchets collectés sont ensuite transformés localement en gaz vert dans les Ardennes.

Pour sa première édition à Sault-Saint-Remy (Ardennes), le festival, Les Plaines Sonores intègre dès sa

création une démarche de valorisation des biodéchets en gaz vert local. Une initiative qui illustre la volonté des nouveaux événements culturels du territoire de s'inscrire dans une dynamique plus durable et locale.

Enfin, le festival Le Jardin du Michel (54) poursuit son engagement autour de la valorisation des biodéchets et de la sensibilisation du grand public à la méthanisation. Les déchets alimentaires collectés sur le site sont valorisés au sein de l'unité de méthanisation Métha-Toul, situé à proximité du festival.

Industrie. Dans son point trimestriel de conjoncture, l'UIMM Champagne-Ardenne constate une dégradation de la situation des entreprises industrielles de la métallurgie. L'accroissement des coûts et le manque de visibilité pèsent lourdement sur ce secteur économique.

L'UIMM souhaite une vraie politique industrielle

7 trimestres consécutifs de recul d'activité, 41 % des entreprises sous leur niveau de 2025, 44 % des carnets de commandes en baisse ; 44 % des entreprises qui réduisent ou reportent leurs investissements... En quelques chiffres le ton est donné : les nuages s'accumulent dans le ciel de la métallurgie champardennaise. La guerre au Moyen Orient a également un fort impact sur les entreprises : inflation, augmentation des coûts de l'énergie et de transport, augmentation mécanique des salaires... À quoi s'ajoutent les offensives de la concurrence asiatique. Pour Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne, « nos entreprises ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire, et nous ne jouons pas avec les mêmes règles du jeu que nos concurrents étrangers. Région, agglomérations, collectivités multiplient les fiscalités sur le transport, la mobilité ou le réseau routier - que les industriels finissent toujours par payer. On ne peut pas appeler à la réindustrialisation le matin et alourdir la fiscalité des entreprises l'après-midi. La métallurgie champardennaise est certes résiliente, mais jusqu'à quel point ? »



De gauche à droite : Nicolas Grosdidier, président de l'UIMM Champagne-Ardenne, Cédric Kamerer, président du comité local Marne, Sébastien Guenet, délégué général.

naise est certes résiliente, mais jusqu'à quel point ? »

EMPLOI ET FORMATION

Si l'emploi reste un îlot de résistance (63 % de stabilité des effectifs), c'est par la volonté des entrepreneurs de préserver leurs compétences dans un marché du travail tendu, alors même que les difficultés de recrute-

ment s'amplifient. Sans oublier une pyramide des âges qui montre que le renouvellement des générations est une préoccupation majeure. Or, la métallurgie champardennaise a besoin de recruter 44 000 salariés chaque année d'ici 2030.

Se pose également le problème de la formation, à l'heure où, en la matière, les dotations de l'Etat aux Régions vont

diminuer de 88 % (de 268 M€ destinés aux CFA en 2025 à 33 M€ en 2026). De quoi mettre en difficulté les 6 sites régionaux de formation, qui comptent 1 000 apprentis, 2 200 stagiaires et 120 salariés, alors même que pour la rentrée prochaine 500 jeunes souhaitent suivre un parcours en apprentissage dans les métiers de la métallurgie.

DÉFENDRE LA DÉFENSE

Il y a cependant quelques aspects moins... sombres dans le panorama régional. Par exemple, la région est un territoire stratégique en ce qui concerne la Défense. « Notre industrie veut se battre*. Nous devons aider nos adhérents à aller vers les marchés de la Défense, qui constituent un débouché concret, accessible, en croissance. En la matière, il faut que notre territoire se fasse connaître », insiste Cédric Kamerer, président du comité local Marne. Après une première « Journée Défense » organisée l'an dernier en partenariat avec l'Armée dans le cadre de la Foire de Châlons et notamment tournée vers l'emploi des militaires quittant l'Armée, un format résolument opérationnel sera organisé dans une optique BtoB et job dating le 2 septembre,

toujours à la Foire de Châlons.

Par ailleurs, après le succès du Salon Business Industries Reims, qui s'est tenu les 28 et 29 avril dernier, une deuxième édition est déjà prévue les 14 et 15 avril 2027, avec des ambitions à la hausse.

UN PACTE, UN VRAI

Enfin, à l'occasion de l'examen du Pacte Industrie Grand Est par le Conseil régional, l'UIMM, qui a participé à son élaboration, souhaite vivement : que cesse toute nouvelle initiative fiscale pesant sur les entreprises ; que les dispositifs financiers soient adaptés aux vrais besoins ; qu'une attention particulière soit accordée à la formation et à l'orientation ; et qu'elle soit associée pleinement à la gouvernance. À ce titre, pour Sébastien Guenet, délégué général, « l'industrie de la métallurgie du Grand Est mérite un Pacte à la hauteur de ce qu'elle représente pour le territoire ».

JACQUES RIVIÈRE

* Rappelons que la Champagne-Ardenne est la troisième région la plus industrielle de France.

Santé. Reims Santé au Travail organisait dernièrement une journée dédiée au suivi de santé et à la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires. Une première dans la Marne.

Reims Santé au Travail accompagne les salariés intérimaires



De gauche à droite : Véronique Vissier, déléguée territoriale Grand Est, Bourgogne, Franche Comté pour le FASTT ; Violaine Cheval (médecin du travail à RST) et Caroline Renault (directrice du développement et de la communication de RST).

Si les salariés intérimaires représentent moins de 5 % des effectifs, ils sont cependant victimes de près de 7 % des accidents du travail avec arrêt, et de plus de 10 % des accidents mortels du travail. Les

intérimaires sont une population particulièrement exposée aux risques professionnels, notamment en raison de la diversité des missions et des environnements professionnels, d'une part, et d'une formation insuf-

fisante à l'égard des risques encourus, d'autre part.

À ce titre, la santé des travailleurs intérimaires constitue un enjeu majeur pour les services de prévention et de santé au travail du Grand Est, à l'image de Reims Santé au Travail (RST) qui intervient sur le bassin d'emploi de Reims et du Grand Reims*. C'est pour cela que RST a organisé récemment une journée destinée à renforcer les actions de prévention à l'égard de ces salariés.

UNE OPÉRATION À RECONDUIRE

Salariés prioritaires, les intérimaires ont besoin de certificats d'aptitude au travail, parfois délivrés dans l'urgence, pour leur permettre de remplir une mission (avec notamment des habilitations spécifiques, dans le domaine électrique ou pour la conduite de véhicules, par exemple). « Mais, à l'occasion de ces visites, on oublie souvent le côté prévention, note le docteur Violette Cheval, médecin du travail.

Au cours d'une action comme celle-ci, on remet la prévention au cœur de la prise en charge des intérimaires, avec un réel engagement de la part des entreprises intérimaires vis-à-vis de leurs salariés. »

Outre une visite de suivi de santé, les participants ont eu accès à des ateliers traitant de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, activité physique...), d'une sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques (TMS), ainsi qu'à la présentation des dispositifs et services proposés par le Fonds d'Action Social du Travail Temporaire**.

Pour Caroline Renault, directrice du développement et de la communication de RST, « cette opération, qui était une première dans la Marne, a vocation à être reconduite. D'ailleurs, des collègues d'Épernay et des Ardennes étaient présents pour voir comment la mettre en œuvre sur leurs territoires respectifs. »

JACQUES RIVIÈRE

*Reims Santé au Travail intervient auprès des 6 400 entreprises du Grand Reims et de leurs 95 000 salariés. Installé à Bezannes, RST compte 90 salariés, dont 17 équipes du travail (une équipe étant constituée d'un médecin du travail, d'un infirmier du travail et d'une assistante médicale). RST accueille chaque année dans ses locaux quelque 39 000 salariés, dont 2 200 salariés intérimaires en 2025, issus des 75 agences d'intérim du territoire.

**Le Fonds d'Action Social du Travail Temporaire (FASTT) est une association loi de 1901 exclusivement dédiée aux salariés intérimaires, qui les accompagne tant dans leur parcours professionnel que personnel (accès à une mutuelle de santé, garanties à l'égard d'un bailleur, financement de projet, SOS garde d'enfant, service social en cas de difficulté...).

+0,1%

En mai 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 % sur un mois, après +1,0 % en avril. Cette légère hausse des prix s'explique d'une part par celle de l'énergie (+0,6 % après +4,7 %), tirée par la forte hausse des prix du gaz (+10,3 % après +0,7 %) et en partie compensée par le repli de ceux des produits pétroliers (-1,9 % après +8,2 %), et d'autre part, par la nouvelle augmentation des prix de l'alimentation (+0,3 % après +0,2 %), notamment de ceux des produits frais (+1,9 % après +1,0 %). Les prix des produits manufacturés augmentent légèrement sur un mois (+0,1 % après une stabilité), tandis que ceux des services sont stables. (INSEE)

+2,4%

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 2,4 % en mai 2026, après +2,2 % en avril. La hausse de l'inflation s'explique d'une part par l'accélération des prix de l'énergie (+16,6 % après +14,3 %), portée ce mois-ci par un fort rebond de ceux du gaz (+11,3 % après -3,1 %), et d'autre part, par l'accélération des prix des services (+2,1 % après +1,8 %).

À l'inverse, les prix de l'alimentation ralentissent légèrement (+1,1 % après +1,2 %). Ceux des produits manufacturés évoluent au même rythme qu'en avril (-0,6 %), comme ceux du tabac (+3,2 %). (INSEE)

+14,3%

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent : +16,6 % en mai 2026, après +14,3 % en avril. Les prix du gaz rebondissent fortement en mai (+11,3 % après -3,1 %), suivant la tendance du prix repère de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui répercute avec retard les fluctuations des cours européens. La baisse des prix de l'électricité s'atténue légèrement (-0,8 % après -1,0 %). À l'inverse, les prix des produits pétroliers ralentissent légèrement sur un an tout en restant en forte hausse (+31,1 % après +31,4 %), à l'image de ceux du gazole (+38,0 % après +42,1 %) et des combustibles liquides (+57,4 % après +58,9 %), et malgré une nouvelle accélération des prix de l'essence (+21,8 % après +17,8 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 11/06/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 161,83	- 1,00%
SBF 120	6 183,73	- 1,17%
Nikkei	64 179,27	- 4,88%
Dow Jones	49 918,78	- 1,52%
Eurostoxx 50	6 009,95	- 1,53%

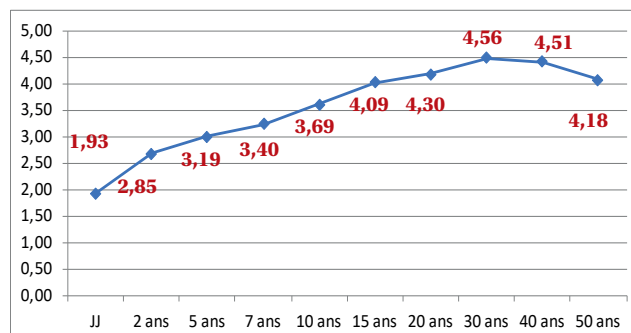
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1520	- 0,96%
Livre Sterling	0,8635	- 0,17%
Yen	184,88	- 0,61%
Dollar/Yen	160,48	+ 0,37%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,870	+ 0,014
Euribor 10 ans	3,056	+ 0,006

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,930	- 0,003
Euribor 1 mois	2,129	+ 0,120
Euribor 3 mois	2,401	+ 0,090
Euribor 6 mois	2,617	+ 0,029
Euribor 12 mois	2,846	- 0,005

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,846	+ 0,018
BTAN 5 ans	3,191	+ 0,032
OAT 7 ans (TEC	3,396	+ 0,030
10) OAT 10 ans	3,685	+ 0,027
OAT 30 ans	4,557	+ 0,023
OAT 50 ans	4,184	+ 0,034

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	55,70	+ 0,42
BNP PARIBAS	91,96	+ 0,14
CARREFOUR	16,33	+ 0,15
CRÉDIT AGRICOLE	16,32	- 0,07
EXEL INDUSTRIES	23,90	- 0,40
L.V.M.H.	487,65	- 0,24
LAURENT-PERRIER	89,00	- 0,00
MICHELIN	32,45	+ 0,02
NEXANS	144,90	+ 0,15
KERING	256,00	- 0,15
HAULOTTE-GROUP	2,20	- 0,01
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	43,56	+ 0,19
RENAULT	26,69	- 0,25
SAINT-GOBAIN	74,32	- 0,15
SANOFI-AVENTIS	76,01	- 0,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	68,76	+ 0,00
VALLOUREC	23,70	+ 0,51
VEOLIA	34,70	+ 0,17
VINCI	122,85	+ 0,02
V.RANKEN-POMMERY	11,20	- 0,01

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,55	3,70	1,93
2 ans	1,43	4,13	2,66
5 ans	1,93	4,25	2,75
10 ans	2,68	4,52	3,03
30 ans	3,88	5,00	3,57

Réduire les coûts excessifs liés à la réglementation et à la supervision grâce à la simplification

À la suite des rapports Draghi et Letta, un large consensus s'est dégagé en Europe quant à l'importance de réduire les coûts excessifs liés à la réglementation et à la supervision résultant du renforcement de la robustesse du système bancaire.

Dans un contexte géopolitique et économique incertain marqué par des chocs répétés, et où des transitions majeures doivent être financées, cet effort arrive à point nommé et peut constituer un levier pertinent pour inciter les banques à accroître encore leur soutien à la croissance économique, tout en maintenant une approche préventive et une capacité d'adaptation face aux risques actuels et émergents.

En conséquence, l'ABE a publié en octobre 2025 des propositions visant à simplifier l'ensemble des composantes du cadre réglementaire, y compris les exigences de fonds propres et l'approfondissement des activités transfrontières. En décembre 2025, la BCE a publié un rapport co-signé par les gouverneurs des banques centrales formulant, entre autres, des recommandations visant à simplifier le cadre réglementaire et à neutraliser certaines surtranspositions spécifiques propres à l'UE. En outre, le MSU a déjà pris des mesures tangibles dans le cadre de son initiative Next Level Supervision : une plus grande efficacité et un meilleur ciblage des risques via la numérisation, des processus standardisés et plus rapides, et un allègement des charges inutiles. En outre, nous attendons désormais les résultats des consultations ciblées lancées par la Commission européenne sur la compétitivité du secteur bancaire de l'UE.

UNE SIMPLIFICATION AMBITIEUSE NÉCESSITE DES GARDE-FOUS

Le consensus sur l'importance de réduire les coûts excessifs liés à la réglementation et à la supervision doit toutefois impliquer qu'aucun compromis ne soit fait entre la stabilité financière et d'autres objectifs. La stabilité financière est une condition préalable à une croissance économique durable et au bon fonctionnement de l'économie. C'est pourquoi les garde-fous proposés dans les rapports mentionnés précédemment sont importants.

Premièrement, l'UE devrait continuer de se conformer aux normes internationales - Bâle et CSF - car elles constituent une base commune applicable à toutes les banques et garantissent des exigences sensibles au risque.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Les investissements étrangers 2026 dans le Grand Est pourraient dépasser les 600 M€

Investissement. Le dernier sommet de Choose France fait état, pour l'année 2026, de 8 nouvelles annonces d'investissements étrangers dans le Grand Est. Dans un ensemble régional de plus de 600 millions d'euros, le territoire champardennais est concerné par les 60 millions d'euros du cartonier Smurfit sur ses sites d'Epernay et de Reithel.

Le 9^e sommet Choose France, organisé début juin 2026, dévoile huit nouvelles annonces d'investissements étrangers dans le Grand Est, un territoire qui tient ainsi sa place au sein des grandes régions européennes de production, d'industrialisation et de transition industrielle. Pour le Président Franck Leroy, « ces annonces confirment que le Grand Est est une terre d'industrie, d'innovation et d'échanges au cœur de l'Europe. Nos territoires attirent parce qu'ils conjuguent ambition industrielle, position stratégique et capacité à préparer l'avenir ».

Ces huit annonces, installations et développements, concernent deux groupes allemands : 90 M€ pour Liebherr à Colmar (Haut-Rhin) et 50 M€ pour Claas à Woippy (Moselle). Le premier, développe des moteurs à combustion de grandes puissances et le second fabrique des machines agricoles. Deux autres investissements sont américains : 45 M€ pour Mars (agro-industrie) sur cinq sites de la Collectivité Européenne d'Alsace et 100 M€ pour Ecolab, entreprise engagée dans la croissance durable, avec deux projets dont celui d'Holo Solis, fabricant de panneaux solaires, à Sarreguemines (Moselle).

Deux autres projets concernent le groupe suédois Alfa Laval (marché des gaz industriels) qui annonce 50 M€ pour l'extension de son usine de Golbey (Vosges) et l'Espagnol Boluda qui opère dans la modernisation des infrastructures portuaires, dont celles du Grand Est, et projette un investissement global de 250 M€ sur le sujet. Enfin, deux lea-



Le groupe Irlandais Smurfit (emballages carton) annonce 60 M€ d'investissement sur ses sites historiques d'Epernay et de Reithel.

ders mondiaux investissent dans le Grand Est. 60 M€ pour les sites historiques de l'Irlandais Smurfit (emballages carton) à Epernay et Reithel et 28 M€ pour l'Italien Prysmian (câbles et systèmes télécommunication) à Cornimont (Vosges).

DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DÉVELOPPEURS DE L'INDUSTRIE RÉGIONALE

Ces annonces viennent illus-

trer une tendance de fond du rôle des multinationales étrangères en France et leur importance dans le tissu économique régional. Dans le Grand Est, 56% des salariés travaillant au sein d'entreprises étrangères sont employés dans l'industrie, contre 38% en moyenne au niveau national, un constat d'autant plus significatif que l'emploi industriel régional pèse 17% de l'emploi total du Grand Est contre 13% en France.

En équivalent temps plein, 19,2% des salariés du Grand Est travaillent dans un établissement sous contrôle étranger, près de six points au-dessus de la moyenne nationale. Au rang des cinq principaux pays des multinationales opérant dans le Grand Est, l'Allemagne pèse 29% des emplois, les Etats-Unis 15%, la Suisse 11%, la Belgique 8% et le Luxembourg 7%.

EXPANSION DESK, UN DISPOSITIF DÉDIÉ AUX INVESTISSEURS ALLEMANDS

Avec 30% des projets en 2025, l'Allemagne est le premier pays investisseur étranger dans la région. Après Daimler à Ligny-en-Barrois, les annonces de Liebherr et Class confortent cette position soulignée par Franck Leroy : « Le Grand Est est le trait d'union naturel entre la France et l'Allemagne. Cette position unique nous donne une responsabilité particulière : transformer notre proximité avec l'Allemagne en projets industriels, en investissements et en emplois ».

D'où l'idée du dispositif « Expansion Desk » visant à faire du Grand Est la porte d'entrée privilégiée des investisseurs allemands en France. Jusqu'ici, les investissements allemands jouent déjà un rôle majeur dans la transformation industrielle du territoire régional, notamment dans les secteurs de l'énergie, des matériaux, de la chimie, de la santé et des technologies industrielles.

Pour aller plus loin encore, la Région Grand Est s'apprête à accompagner cette dynamique avec Expansion Desk, un dispositif

qui aura comme objectif de faciliter toujours plus d'implantations allemandes, de les accompagner dans leurs démarches et de faciliter leur développement.

LE GRAND EST, 13^e RÉGION EUROPÉENNE LA PLUS ATTRACTIVE

Avec 852 projets d'investissements directs étrangers recensés en 2025, la France est, malgré une baisse de 17% par rapport à 2024, pour la septième année consécutive le pays européen le plus attractif, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne. Par secteur, les baisses d'investissements concernent l'automobile, la chimie, la plasturgie et la métallurgie et les hausses l'Intelligence Artificielle, les énergies bio-carbonées, la défense et la logistique. Par pays, entre 2024 et 2025, les baisses, viennent de la Belgique (-33%), de l'Allemagne (-24%), des Etats-Unis (-14%) et du Royaume-Uni (-13%), Japon (+12%) et Italie (+3%) faisant mieux d'une année sur l'autre.

Les 88 projets internationaux recensés en 2025, classant le Grand Est en 3^e position des régions françaises les plus attractives, derrière l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes, et devant les Hauts-de-France. La région occupe le 4^e rang national en matière d'emplois créés. À un niveau supérieur, le Grand Est, dans un palmarès dominé par le Grand Londres, occupe le 13^e rang européen, derrière la Lombardie et devant la région de Madrid.

GÉRARD DELENCLOS

Tout ce qui se passe ici, dans ma région s'écoute sur

ici Champagne Ardenne
Ma radio locale.



Opinions

Par **Le MEDEF Grand Est**

Apprentissage : à force de coups de rabot, la France est en train de casser ce qui fonctionne

Le MEDEF Grand Est appelle le Gouvernement à un sursaut avant le Budget 2027.

Il y a encore peu, la France était citée en exemple. Plus d'un million d'apprentis. Des centaines de milliers de jeunes insérés dans l'emploi. Des entreprises qui investissent dans les compétences. Des territoires qui développent leurs savoir-faire.

L'apprentissage constituait l'une des rares politiques publiques dont chacun reconnaissait le succès. Aujourd'hui, cette réussite est méthodiquement fragilisée.

Réduction des aides à l'embauche, baisse des niveaux de prise en charge des formations, multiplication des restes à charge pour les entreprises, diminution des soutiens aux apprentis, effondrement des dotations de l'État aux Régions pour accompagner les CFA : décision après décision, c'est tout un écosystème qui est déstabilisé.

La dernière annonce est particulièrement alarmante.

En réduisant de 88 % les crédits destinés aux Régions pour soutenir le fonctionnement et l'investissement des CFA, l'État envoie un message désastreux à toute la filière de l'apprentissage.

Les conséquences sont déjà visibles.

Des CFA fragilisés financièrement. Des investissements reportés ou abandonnés. Des tensions de trésorerie. Des restructu-

rations. Des suppressions d'emplois. Des fermetures annoncées. Pendant ce temps, les entreprises continuent de faire face à des difficultés de recrutement massives. Quel paradoxe !

Alors que la France manque de techniciens, d'ouvriers qualifiés, d'ingénieurs, de professionnels de santé, de spécialistes du numérique, de l'industrie ou de la transition énergétique, nous sommes en train d'affaiblir le principal outil de formation des compétences dont notre économie a besoin.

Le MEDEF Grand Est refuse cette logique de court terme. Car derrière les économies budgétaires d'aujourd'hui se préparent les pénuries de compétences de demain.

Derrière chaque CFA fragilisé, ce sont des jeunes qui risquent de perdre une chance d'accéder à l'emploi.

Derrière chaque contrat d'apprentissage qui ne sera pas signé, c'est un talent de moins pour nos entreprises.

Derrière chaque décision prise sans vision stratégique, c'est un peu plus de souveraineté économique que la France abandonne.

L'apprentissage n'est pas une dépense à réduire. C'est un investissement à protéger.

Les entreprises le savent. Elles financent déjà massivement l'apprentissage, mobilisent leurs équipes, leurs tuteurs et leurs moyens pour transmettre les compétences dont notre pays a besoin.

Elles demandent aujourd'hui une seule

chose : de la cohérence.

Le MEDEF Grand Est appelle solennellement le Gouvernement à faire du Budget 2027 un budget des compétences et non un budget de renoncement.

Nous demandons :

- Un moratoire sur les nouvelles mesures d'affaiblissement de l'apprentissage ;
- La restauration de moyens permettant aux Régions de soutenir efficacement les CFA ;
- Une réévaluation des niveaux de prise en charge afin de garantir la pérennité des formations stratégiques ;
- Une visibilité pluriannuelle pour les entreprises et les organismes de formation ;
- Une véritable concertation avec les partenaires sociaux et les acteurs économiques avant toute nouvelle réforme.

La France a mis près de dix ans à construire le succès de l'apprentissage. Nous ne pouvons pas accepter qu'il soit démantelé en quelques exercices budgétaires. L'heure n'est plus aux économies de bout de chandelle.

L'heure est à l'investissement dans notre jeunesse, dans nos entreprises et dans notre avenir. Le Gouvernement doit choisir.

Préparer les compétences de demain ou organiser leur pénurie. Le MEDEF Grand Est a fait son choix.

Nous appelons l'État à faire le bon.



Business is business

Que l'on s'intéresse au football ou non, il sera impossible pour quiconque d'échapper au phénomène Coupe du Monde pendant le mois de la compétition qui a débuté le 11 juin et qui dont la finale se jouera le 19 juillet.

Un mois de ballon rond et de sport mais aussi et surtout de business, tant l'événement organisé aux États-Unis, au Mexique et au Canada détonne par ses chiffres ahurissants, comme l'explique l'étude réalisée par Allianz Trade. Selon le leader mondial de l'assurance-crédit entreprises, la Coupe du Monde devrait générer un PIB estimé autour de 9 milliards de dollars grâce notamment aux 6,5 millions de spectateurs attendus (dont 2,6 millions de visiteurs internationaux). Plutôt pas mal pour un événement de six semaines.

Il faut dire que les superlatifs ne concernent pas uniquement le nombre record de matches (104 contre 64 lors de la précédente édition en raison de l'augmentation du nombre d'équipes, qui est passé de 32 à 48 en quatre ans...) mais aussi les dépenses prévues par les supporters. Outre des billets aux tarifs exorbitants, on estime que chaque visiteur international pourrait rester entre 6 et 10 jours dans les pays organisateurs et dépenser entre 180 et 350 dollars par jour, selon le pays hôte. Un véritable jackpot pour les compagnies aériennes (qui devraient engranger 1 milliard de recettes supplémentaires) et pour l'hôtellerie des villes hôtes dont les tarifs ont augmenté de 15 à 20%...

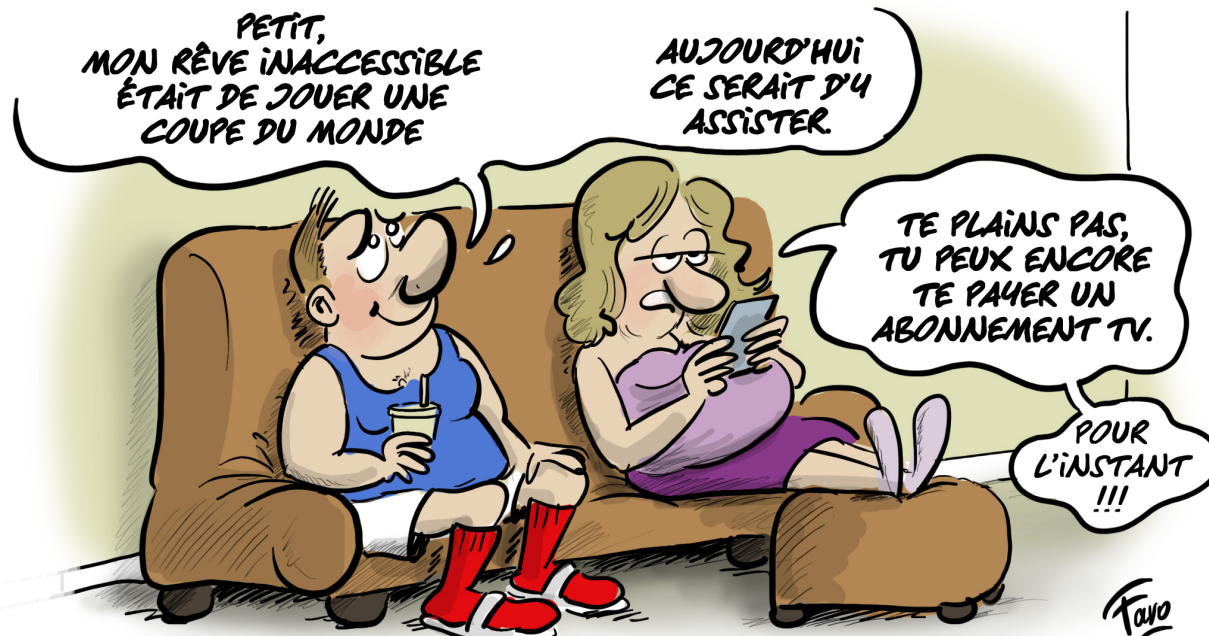
Alors forcément, un tel business a un prix, dans le cas présent c'est notamment celui du silence de l'organisateur et des fédérations participantes sur le renvoi d'arbitres et le traitement de certaines délégations lors du contrôle aux frontières. Chut, on joue...

BENJAMIN BUSSION

humeur

le regard de Faro.

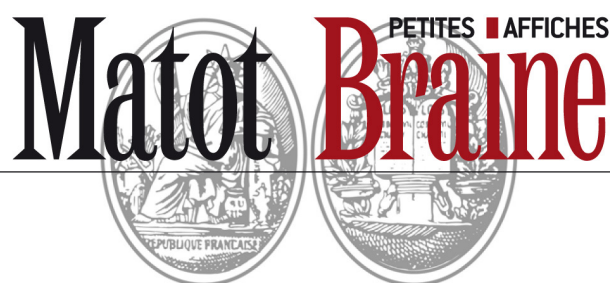
POLEMIQUE AUTOUR DES PRIX DES BILLETS POUR LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Avis d'attribution

Mon Logis
Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

Travaux de réfection de couverture et zinguerie, 47, 49, 51, 53 route de Faverolles - 10100 CRANCEY

Avis d'attribution - Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les travaux suivants, à l'adresse suivante : Travaux de réfection de couverture et zinguerie, 47, 49, 51, 53 route de Faverolles - 10100 CRANCEY.
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
Date de notification : 08/06/2026.
LOT N° - INTITULE LOT - NOM - COMMUNE - Montant HT
UNIQUE - REFECTION COUVERTURE ET ZINGUERIE - DYBIEC OBS - BREVIANDES - 203.878 €.
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/06/2026.
Le directeur général, Serge LAURENT.

M2606790

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



Commune de Dormans

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : Commune de Dormans, 4 place du Général de Gaulle 51700 DORMANS tél : 03.26.58.21.45 Fax : 03.26.58.25.55
Objet du marché : Approvisionnement de fioul domestique en cuve pour les bâtiments communaux
Attributaires : Entreprise BOLLORE Energy Avenue Brébant prolongée 51051 Reims M2606879

Procédure adaptée

Mon Logis
Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

Démolition d'un bâtiment et remise en valeur du site 14 rue Becheret 10370 VILLENAUXE LA GRANDE

GR 0335DE

Avis d'appel public à la concurrence - Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les travaux suivants, à l'adresse suivante : Travaux de démolition d'un bâtiment et remise en valeur du site 14 rue Becheret - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE - GR 0335DE.
Type de marché de travaux : 1. Exécution.
Les prestations ci-avant font l'objet de 3 lots définis ci-après :
LOT N° 01 : DESAMIANTAGE ET DEMOLITION
LOT N° 02 : GROS OEUVRE
LOT N° 03 : SERRURERIE

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 3 mois plus 1 mois de préparation à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en octobre 2026.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 3 juillet 2026 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Renseignements administratifs : Au Service juridique de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - achevallier@mon-logis.fr
Renseignements techniques : Au Service DDP de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Guillaume BLAISE - gblaise@mon-logis.fr - 06.29.11.55.82.

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 05/06/2026.

Le directeur général, Serge LAURENT.

M2606713

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe Legalnet

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :

S.A.S. Compagnie Immobilière de Gestion de Participations, représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 I 87408

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



LA TRADITION REMOISE / TR

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 26 mai 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 28 mai 2026, référence 5104P04 2026 N 01735 ;

La société dénommée LA TRADITION REMOISE, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 104 rue des Romains, identifiée au SIREN sous le numéro 920 054 376 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la société dénommée TR, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 104 rue des Romains, identifiée au SIREN sous le numéro 104 157 896 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolats, cuisine, glaces, traiteur, restauration rapide, salon de thé, sandwiches, appartenant à la société LA TRADITION REMOISE et exploité par elle, à titre d'établissement principal, à REIMS (51100), 104 rue des Romains, et pour l'exploitation duquel la société LA TRADITION REMOISE est immatriculée au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 920 054 376 00016, Code APE 1071C.

Moyennant le prix de 240.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} juin 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude THIENOT et ASSOCIES, sise à REIMS (51) 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2606711



SARL KIDU/SARL LES COCOTTES REMOISE

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 29 Mai 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 2 Juin 2026, référence 5104P04 2026 N 01778.

La Société dénommée SARL KIDU, société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 46 boulevard Carteret, identifiée au SIREN sous le numéro 502 160 872 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la Société dénommée LES COCOTTES REMOISE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 4 place Jules Ferry, identifiée au SIREN sous le numéro 104 787 262 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de restauration mijotée sans cuisine, épicerie fine, appartenant à la SARL KIDU et exploité par elle à titre

d'établissement secondaire à REIMS (51100), 70 rue de Cernay, et pour l'exploitation duquel la SARL KIDU est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 502 160 872 00029, Code APE 5610A.

Moyennant le prix de 55.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} Juin 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude THIENOT et ASSOCIES, sise à REIMS (51) 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2606714



THOMAS-LAMBERT/SARL MULA

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 29 Mai 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 2 Juin 2026, référence 5104P04 2026 N 01777.

Monsieur David THOMAS, boulanger-pâtissier, et Madame Laurence Yvette Denise LAMBERT, conjointe collaboratrice, demeurant ensemble à AVIZE (51190) 7 rue des Primevères ont cédé à la Société dénommée SARL MULA, société à responsabilité limitée au capital de 4.000,00 €, dont le siège est à EPERNAY (51200), 11 rue Saint-Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 533 712 147 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, snacking et vente de boissons alcoolisées ou non, appartenant à Monsieur David THOMAS et Madame Laurence LAMBERT et exploité par eux, à titre d'établissement principal, à TOURS-SUR-MARNE (51150), 1 route de Bouzy, et pour l'exploitation duquel Monsieur David THOMAS est immatriculé au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 812 193 308 00028, Code APE 1071C, étant ici précisé que Madame Laurence LAMBERT est immatriculée en qualité de conjointe collaboratrice.

Moyennant le prix de 600.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} Juin 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude THIENOT et ASSOCIES, sise à REIMS (51) 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2606723



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

LMT OPTIQUE / DO FRANCE

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée 'Laurent QUINART et Thibaut DURAND, Notaires Associés' titulaire d'un Office notarial à REIMS, 24 rue de l'Isle, le 1^{er} juin 2026 ;

La société dénommée LMT OPTIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 500 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 5 rue du Petit Four, identifiée au SIREN sous le numéro 812 312 676 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A vendu à :

La société dénommée DO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 418.349 €, ayant son siège social à PARIS (75008), 7 rue De Madrid, identifiée au SIREN sous le numéro 489 154 294 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

Un fonds de commerce de d'opticien lunetier, commerces de vente au détail d'optique, lunetterie, contactologie ainsi que les accessoires et produits s'y rapportant, exploité à CORMONTREUIL (51350), 4 rue des Laps.

Moyennant le prix de : Deux cent dix mille Euros (210.000,00 €), applicable, savoir : Quarante-huit mille neuf cent cinquante-huit Euros et cinquante-sept centimes aux éléments incorporels et cent soixante et un mille quarante et un Euros et quarante-trois centimes (161.041,43 €) aux éléments corporels.

Payable comptant pour partie et à terme pour le surplus.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à REIMS (51100), 24 rue de l'Isle, au siège de Maître Thibaut DURAND, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
Le Notaire.

M2606792

CONSTITUTION DE SOCIETE

CHAMPAGNE JEAN BRUNEAUX

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 Rue de Condé, CHAVENAY 51700 DORMANS RCS REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAVENAY du 5 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHAMPAGNE JEAN BRUNEAUX

Siège : 3 Rue de Condé, CHAVENAY, 51700 DORMANS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros
Objet : L'activité de négociant manipulant en vins de Champagne. L'achat et la vente de vins de Champagne. Toutes opérations se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Katie BRUNEAUX, demeurant 3 Rue de Condé, 51700 DORMANS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Présidente

M2606706



ACCES PRO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/05/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ACCES PRO

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Maintenance préventive et curative, dépannage ponctuel et contrats de maintenance récurrents sur tout équipement de fermeture de bâtiments industriels, commerciaux et tertiaires, incluant le diagnostic technique, le remplacement de pièces et les interventions d'urgence.

Étude, fourniture, vente, installation et mise en service de solutions de fermetures industrielles et techniques :

- Portes sectionnelles, portes rapides, portes de quais, rideaux métalliques, quais niveleurs, etc. auprès des professionnels du bâtiment, industriels et logisticiens. La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : 23 rue des Poissonniers, 51100 REIMS

Capital : 50 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : ELO2G, SARL au capital de 77 000 €, ayant son siège social 57 rue Principale 51400 LES GRANDES LOGES, immatriculée sous le n°441610839 au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions légales et statutaires.

Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément préalable des associés.

M2606528

L&G

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L&G

Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers. L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers. Ainsi, que la régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur les biens et droits mobiliers et immobiliers de la Société, et le cas échéant, la constitution de la Société, CAUTION HYPOTHECAIRE des associés en garantie du remboursement des prêts à eux consentis en vue d'un apport ennuméraire ou d'une augmentation de capital ou d'un apport en compte courant.

Siège social : 25 rue Henri Guillaumet, 51420 WITRY LES REIMS

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. GRASSER ANTOINE 21 rue des Alliés 08300 TAGNON et M^{me} LAFLEUR JULIE 25 rue Henri Guillaumet 51420 WITRY LES REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et conjoint, partenaire pacé, ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés, qu'après agrément

M2606660

VITI CLAISSE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 4 rue de la Tour 51360 VAL DE VESLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAL DE VESLE du 21 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : VITI CLAISSE.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Tour - 51360 VAL DE VESLE.

OBJET SOCIAL : Travaux manuels, mécaniques et phytosanitaires viticoles.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Monsieur William CLAISSE, demeurant 4 rue de la Tour - 51360 VAL DE VESLE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2606670



LYLOU

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue des Terrières - 51520 SARRY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARRY du 4 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : LYLOU.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue des Terrières - 51520 SARRY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la mise en valeur, l'aménagement, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Cédric LEDOT, Madame Amélie LECOMTE, demeurant 6 rue des Terrières - 51520 SARRY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Agrement des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2606673

HOLI IMMO

Par ASSP en date du 05/06/2026 il a été constituée une SCI à capital fixe dénommée HOLI IMMO Capital : 1 000,00

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Reims. Siège social : 40 Allée du Veau d'Or 51500 Sillery. Gérance : M^{me} LARMANDIER Emilie demeurant 155 Avenue de Sulzfeld 51190 Avize ; M^{me} SAUSY Fanny demeurant 40 Allée du Veau d'Or 51500 Sillery Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associées. Toute autre cession, y compris au conjoint, ascendants, descendants ou héritiers, est soumise au préalable à l'agrément des associées statuant à l'unanimité.

M2606741

SARL ISA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/06/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : ISA
Siège social : 44 rue du Général Fery 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation à titre gratuit et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.

Le négoce de tous produits du sol dont les fruits, légumes et semences ;

Le conseil aux entreprises et notamment conseil en techniques agricoles.

La réalisation de prestations de services dans les secteurs commercial et agricole.

La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 310 000 € divisé en 2 500 parts d'un montant unitaire de 124 € chacune

Gérance : M^{me} Isaline TABOURIN demeurant 44 rue du Général Fery 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2606682



R70 PIERRE INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées signé électroniquement le 4 juin 2026, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : R70 PIERRE INVEST.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 60 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL.

OBJET PRINCIPAL : L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GÉRANCE : Monsieur Gaspard CERVIN, demeurant 16, rue du Petit Sillery - 51500 SILLERY et Monsieur Julien CERVIN, demeurant à FISMES (51170), 11 rue Maurice Dezothez.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement préalable des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention, la gérance.

M2606718

MALENO ENERGIES

Avis rectificatif suite à l'annonce n° M2606671 parue le 5 juin 2026, il convenait de lire : Siège : 7 Rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES.

Pour avis : Le Président

M2606720

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

KAFZA

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 05 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : KAFZA.

SIÈGE : 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit ;

- La gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;

- La prestation de services à toutes sociétés ou entreprises, y compris celles dans lesquelles elle ne détient aucune participation, notamment le conseil, l'assistance administrative, financière, commerciale, stratégique ou opérationnelle ;

- L'octroi de prêts, de financements et de garanties aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur ses actifs.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT NOMMÉ SANS LIMITATION DE DURÉE : Monsieur Kais ASSALI, demeurant 81 rue Chanzy - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2606753

AUTO PNEU SERVICES 51

Par ASSP en date du 05/06/2026 il a été constituée une SAS à capital fixe dénommée : AUTO PNEU SERVICES 51 Sigle : APS 51 Capital : 100,00 Objet social : Achat, vente et négoce de véhicules automobiles neufs et d'occasion, ainsi que l'entretien, la réparation, la maintenance et le diagnostic de véhicules. Montage et vente de pneumatiques, vente de pièces et accessoires, dépannage, convoyage et prestations liées à l'automobile. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Chalons-en-champagne. Siège social : 22 Avenue du Président Roosevelt 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE. Président(e) : M. PAUL Jean Edith pour une durée illimitée demeurant 66 Rue Raymond Poincaré 51100 REIMS Admission aux AG et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées et délibérations personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription de ses titres en compte. Clauses d'agrément : Toute cession ou transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable et unanime de l'ensemble des associés, sans exception, selon la procédure prévue par les statuts. M2606829

SAS LA DESCENTE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 05/06/2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DÉNOMINATION : LA DESCENTE

CAPITAL : 5 000 €

SIÈGE : 136 Avenue du Général Leclerc 51530 DIZY

OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'exploitation de tout bar à vins, bar à champagne, débit de boissons, incluant la vente de boissons de toute nature, avec ou sans alcool (vins, champagnes, bières, spiritueux, liqueurs, boissons chaudes et froides) à consommer sur place ou à emporter.

- La vente à emporter de boissons, notamment alcoolisées, ainsi que tous produits liés à leur consommation.

- L'activité de petite restauration sur place, incluant notamment la préparation et la vente de produits alimentaires simples, tapas, planches de charcuterie ou fromage, snacks et produits assimilés.

- L'achat et la revente de produits locaux, alimentaires ou non, notamment produits du terroir, épicerie fine, objets d'artisanat, articles de décoration et tout produit dérivé.

- L'organisation d'événements, dégustations, animations, ateliers œnologiques et culturels en lien avec les activités ci-dessus.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix exprimées des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

PRÉSIDENTE : M^{me} Clémence VAUTRAIN-LE BRUN, demeurant 136 Avenue du Général Leclerc 51530 DIZY.

DIRECTEUR GENERAL : M. Gautier LE BRUN, demeurant 136 Avenue du Général Leclerc 51530 DIZY.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis,

M2606754



AVOCATS ASSOCIÉS

LA CLE DES CHAMPS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 04/06/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : LA CLE DES CHAMPS

Objet social : L'activité de restauration traditionnelle et de bar, avec petite restauration ; la vente de boissons, de produits locaux et épicerie fine ; les démonstrations culinaires et prestations diverses de traiteur.

Siège social : 1 boulevard de la Paix, 51100 REIMS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : ORIZON, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 1 boulevard de la Paix 51100 REIMS, immatriculée sous le n°100690098 au RCS de REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée générale. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité d'actions qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

M2606758

PRESTIG' CONNECT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EPERNAY du 4 juin 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

DÉNOMINATION sociale : PRESTIG' CONNECT

Siège social : 47, avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Objet social : La Société a pour objet, en FRANCE et à l'étranger :

- La fourniture de prestations de conseil en communication sous toute forme, la création la promotion, l'évènementiel, la publicité, tant en développement, conseil, formation, sous-traitance, travaux en régie, qu'en commercialisation de services, de fichiers, de produits ou de biens accessoires aux activités précitées ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

ta prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la Société : quatre-vingt-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1 000 Euros

Présidente : Madame Stéphanie SCHONER-BARBIER, née VARGAS le 18 août 1974 à RETHEL (Ardennes), de nationalité Française, demeurant 47, avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis La Présidente

M2606761



«VOISIN RIVIERE»

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 4 juin 2026, a été constituée la société civile dénommée «VOISIN RIVIERE».

SIÈGE SOCIAL : FISMES (51170), 40 avenue Jean Jaurès.

CAPITAL SOCIAL : Cinquante-quatre mille euros (54.000,00 €), divisé en 54 parts sociales de mille Euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 54.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Et la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, en tant que résidence principale, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usuelles attachées à l'immeuble. Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

La gérance de la société est assurée par tous les associés.

- Monsieur Michel André Bernard VOISIN, agent SNCF, demeurant à NEXON (87800), 12 rue du 8 Mai 1945 ;

- Madame Marie Jacqueline RIVIERE, retraitée, demeurant à BRAS PANON (97412), 4 impasse des Améthystes.

M2606807



Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SCI HAÏKU PATRIMOINE

Société civile immobilière
au capital de 3.000 €

Siège social :
19, rue Champeaux 51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP électronique en date 8 juin 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

DÉNOMINATION sociale : SCI HAÏKU PATRIMOINE

Siège social : 19, rue Champeaux 51100 REIMS

Objet social : l'acquisition, la propriété, l'édification, l'entretien, l'administration de tous immeubles et leur exploitation par bail, location ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou en faciliter la réalisation, notamment, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment l'acquisition, la construction, la conclusion d'emprunt, la constitution d'hypothèque ou de toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Geoffrey MORIN, demeurant 19, rue Champeaux 51100 REIMS

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social pour toutes cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2606799

SCI GORGE AUX RENARDS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD (51800), 9 place du Général Leclerc, immatriculé à la CRPCEN sous le numéro 51014, le 19 mai 2026, enregistré a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCI GORGE AUX RENARDS.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : Trente sept mille Euros (37.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : SAINTE MENEHOULD (51800), Le Trou Berton, RTE Nationale 3.

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANCE : Monsieur Bruno DESTENAY, demeurant à SAINTE MENEHOULD (51800 Marne), Le Trou Berton, Route Départementale 3, Ecart de LA GRANGE AUX BOIS ; Madame Véronique ROUSSEL, épouse DESTENAY, demeurant à SAINTE MENEHOULD (51800 Marne), Le Trou Berton, Route Départementale 3, Ecart de LA GRANGE AUX BOIS.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis : Le Notaire.

M2606812

ASTROLABE-ST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/06/2026, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ASTROLABE-ST

Objet social : Conception, développement, commercialisation et maintenance de logiciels et services numériques, conseil et formation en technologies de l'information

Siège social : 23 rue de Courcy, 51220 LOIVRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. CHOBRIAT JEREMY 23 rue de Courcy 51220 LOIVRE

Admission aux assemblées et droits de votes : Sans objet

Jeremy Chobriat

M2606767



BERRUER GROUP

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 09/06/2026, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : BERRUER GROUP

Objet social : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;

Siège social : 2B RUE DE LA FOSSE COCHARD, 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. BERRUER Baptiste, Francis, Marcel 6 RUE DE LA PETITE VITESSE 51100 REIMS

M2606840



A.N TRANSPORT

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/05/2026, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : A.N TRANSPORT

Objet social : La Société a pour objet en France : - Le transport routier de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA ; - Prestataire de conduite- Conducteur indépendant de véhicule d'un PMA n'excédant pas 3,5 tonnes, affecté au transport de marchandises ; - Livraison de repas à domicile- Convoyage de véhicule ; - Location de véhicule avec chauffeur ; - Déménagement ; - Achat, vente et location de tous véhicules- Import ; - Export de tout produit non réglementé

Siège social : 7 RUE ETIENNE OEHMICHEN, 51100 REIMS

Capital : 6 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M^{me} DEDÔME Nathalie 36, avenue Bonaparte 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

La présidente.

M2606815



AUDHEA FORMATION CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 002 euros
Siège social : 63 rue Ruinart de Brimont
51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 09/06/26, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION sociale : AUDHEA FORMATION CONSEIL

Siège social : 63 rue Ruinart de Brimont, 51100 REIMS

Objet social : L'enseignement technique et professionnel privé ; la formation professionnelle continue et initiale ; toutes actions de formation en apprentissage et en alternance ; la création, le développement et l'exploitation de tout établissement d'enseignement supérieur privé ; la préparation aux certifications professionnelles et aux diplômes d'État ou de branches professionnelles ; le conseil et l'accompagnement en orientation et en ingénierie de formation ; toute activité permettant la création ou la reprise d'un CFA.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 002 euros

Présidente : Madame Hélène EMBERGER épouse THULLIER, demeurant 11 rue des Thuiliettes, 51550 TAISSY.

Transmission des actions : la cession des actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associées.

Directrices générales : Madame Audrey LOUVEAU, demeurant 12 rue du Colombier 51110 ISLES-SUR-SUPEE et Madame Anne-Sophie HAMON 63 rue Ruinart de Brimont 51100 REIMS ;

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Reims.

Pour avis La Présidente

M2606832

CityLumen Conseil

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 15/05/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CityLumen Conseil FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

CAPITAL : 1 000 euros SIÈGE : 1 Bis Rue de Selles 51490 PONTFAVERGER -MORONVILLIERS

OBJET : Conseil, assistance technique, ingénierie, conception, études, prescription et audit dans les domaines des réseaux d'éclairage public, de l'illumination extérieure ainsi que des matériels et équipements d'éclairage, incluant notamment les solutions LED, intelligents et énergétiquement performantes

DURÉE : 99 ans ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : Le premier président de la société nommée aux termes des statuts sans limitation de durée est M. SACREPEIGNE Thierry, demeurant 1 Bis, Rue de Selles 51490 PONTFAVERGER - MORONVILLIERS. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis et mention,

M2606846

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



LD CARVALHEIRO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 10/06/2026, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LD CARVALHEIRO
FORME : Société par actions simplifiée
SIEGE SOCIAL : 3 Rue de la Terrière 51500 PUISIEULX

OBJET : La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et notamment l'acquisition de tous et droits immobiliers à usage d'activité dépendant d'un ensemble immobilier.

La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant favoriser son développement ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe, holding.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés ayant droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Denis CARVALHEIRO, né le 3 février 1984 à REIMS, demeurant 3 rue de la Terrière à PUISIEULX (51500).

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS

Pour avis,

M2606920



FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

RESEAU ENERGIE GRAND EST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRY LE FRANCOIS du 9 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RESEAU ENERGIE GRAND EST

Siège : 26 rue du chêne vert 51300 VITRY LE FRANCOIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : Tous travaux de pose et de tirage de câbles (sans raccordement). Conseil dans le domaine de la consommation d'énergie et apport d'affaire en énergie.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Mehdi BETTAHAR demeurant 26 rue du Chêne Vert 51300 VITRY LE FRANCOIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le Président

M2606878

PORET VIGNES ET VINS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 35 rue des Plantes 51390 JOUY LES REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 juin 2026, à JOUY LES REIMS 51390, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : PORET VIGNES ET VINS

Siège social : 35 rue des Plantes 51390 JOUY LES REIMS
Objet social : La société a pour objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 7 500 euros
Gérance : M. Alexis PORET demeurant 1 grande rue 51390 JOUY LES REIMS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2606938

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue de Bihu 51170 COURVILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à COURVILLE du 10/06/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination : AMC
Siège : 17 rue de Bihu, 51170 COURVILLE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros
Objet : la prise de participations, en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement

Président : Anne-Marie CARVALOT demeurant 17 rue de Bihu 51170 COURVILLE

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis Le Président

M2606877

SARL PARC AgriPV DE BOSSENAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/05/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : PARC AgriPV DE BOSSENAY

Siège social : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;

- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents.

- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;

- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 € divisé en 1 000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune

Gérance : M^{me} Clémence CHARLET demeurant 123 Allée du Peiseur Juré 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis, le représentant légal.

M2606917

Merak HVAC France

Par acte SSP en date du 26 mai 2026, il a été constitué la EURL suivante
Dénomination : Merak HVAC France
Capital : 2 euros

Siège social : 9 CS 10038 Route de Champigny - 51430 Tinquieux

Objet : La création, le développement et l'exploitation d'un centre, en France, pour la vente, la production, la maintenance et le service après-vente des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) pour matériel roulant.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Joseph Reno Schembri demeurant Calle de Recoletos 19, 5L, Recoletos - Madrid 28001, Espagne

Immatriculation sera faite au RCS de Reims.

M2606941

SARL PARC AgriPV DU BUISSON DAMEY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/05/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : PARC AgriPV DU BUISSON DAMEY.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;

- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;

- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;

- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE : M^{me} Clémence CHARLET, demeurant 123 allée du Peiseur Juré - 45160 OLIVET nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2606944

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

Le Jardin de Sophie

SAS au capital de 1 000 €
4 rue du Moulin - 51150 AMBONNAY
RCS REIMS 904 171 899

Avis de modification

Du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 31 décembre 2025, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2 000 000 d'euros par élévation du nominal des actions existantes.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux millions mille euros (2 001 000 euros).

M2605987

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHAMBET

SCI au capital de 242 546,39 €
Siège social :
12 Rue Emile Maupinot 51100 REIMS
RCS REIMS 327 885 786

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 24/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 24 Rue Pierre et Marie Curie, 92140 CLAMART à compter du 24/05/2026. Il a également été pris acte du décès de M Jean-Claude GARLES, gérant, survenu le 24/02/2026 et de la non nécessité de le remplacer ; M^{me} Sophie COULMY, demeurant 24 Rue Pierre et Marie Curie, 92140 CLAMART, exercera seule les fonctions de gérante.

Radiation au RCS de REIMS et immatriculation au RCS de NANTERRE.

M2606039



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

DE LA RUE DE LAUNAT

Société civile immobilière
au capital de 1 200 € porté à 2 400 €
Siège social :
Rue de Launat
51120 LE MEIX ST EPOING
517 806 097 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 19 mai 2026 a décidé d'augmenter le capital social de 1 200 € par l'incorporation directe de compte courant.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille deux cents euros (1 200 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux mille quatre cents euros € (2 400 €).

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2606072

MORGAN TISSIER

EURL au capital de 20.000 Euros
Siège :
47 rue de la Crolière, Gionges
51130 BLANCES COTEAUX
928 811 280
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 27/05/2026, l'associé unique a décidé de :

- Modifier l'objet social qui devient : L'acquisition, la détention, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et occasionnellement, la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ;

- Transformer la société en société civile immobilière, sans création d'un être moral nouveau.

Modification du R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2606323

ECHAPPEES BULLES

SARL au capital de 1 000 €
Siège social :
36 rue de l'Aubrois
51160 HAUTVILLERS
RCS REIMS 903 931 962

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 27 mai 2026, il a été décidé du transfert du siège social à compter du 27 mai 2026.

ANCIEN SIEGE : 36 rue de l'Aubrois 51160 HAUTVILLERS

NOUVEAU SIEGE : 15 rue Dom Pérignon 51480 FLEURY-LA-RIVIERE.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour Avis, La Gérance.

M2606339



AVOCATS ASSOCIES

HORIZON

SARL au capital de 1 000 000 €
Siège social :
3 Rue de la Foulérie
51270 ORBAIS L'ABBAYE
RCS de REIMS n°500 540 166

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 29/05/2026 a pris acte de la cessation des fonctions de commissaire aux comptes titulaire respectivement ACE ENTREPRISE.

Mention : RCS de REIMS.

M2606489



AVOCATS ASSOCIES

MANUBAT

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 48 rue Philippe
51100 REIMS
RCS de REIMS n°812 512 002

Transfert de siège

L'AGM du 22/05/2026 a décidé le transfert du siège social au 27 rue du Champ de Mars, 51100 REIMS à compter du 22/05/2026.

Mention : RCS de REIMS

M2606541

LA STORIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 57 000,00 €
Siège social :
31 bis, rue de Cernay
51100 REIMS
351 899 521 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20.01.2026 et du procès-verbal de la gérance en date du 09.03.2026, le capital social a été réduit d'une somme de 15 360 euros, pour être ramené de 57 000 euros à 41 640 euros par rachat et annulation de 768 parts sociales.

Par conséquent, les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 8 - APPORTS :

Il est ajouté l'alinéa suivant : «Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 janvier 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 15 360 euros, pour être ramené de 57 000 euros à 41 640 euros par rachat et annulation de 768 parts sociales.»

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL : «Le capital social est fixé à QUARANTE-ET-UN MILLE SIX CENT QUARANTE EUROS (41 640 euros). Il est divisé en 2 082 parts sociales de 20 euros chacune, entièrement libérées et intégralement attribuées à Monsieur Angelo LEMBO, associé unique.»

Pour avis La Gérance

M2606678

PRESTA VIGNOBLE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 100 euros
Siège social : 8 ALLEE DU VIGNOBLE, 51100 REIMS
951 095 728 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mai 2026, l'Associé Unique a décidé :

de transférer le siège social 8 ALLEE DU VIGNOBLE, 51100 REIMS au 196 BIS AVENUE JEAN JAURES, 51100 REIMS à compter du 1^{er} juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis Le Président

M2606622



AVOCATS ASSOCIES

A.F.L

SARL au capital de 116 665 €
Siège social :
93 rue des Prieures
51530 MOUSSY
RCS de REIMS n°420 023 616

Avis de modification

L'AGO du 02/06/2026 a pris acte de la cessation des fonctions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement LECHARTIER et AUDIT EUROPE EXPERTISE A2E CODEX.

Mention : RCS de REIMS.

M2606628

GFA LES HAUTS CHEMINS

Société civile
au capital social de 349 600 €
Siège Social
2 rue Yvonne - 51150 BOUZY
342 606 399 RCS REIMS

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE du 27/05/2026, il a été décidée la cessation des fonctions de gérant de Mr Thierry VESSELLE demeurant 2 rue des Fossés - 51150 TOURS SUR MARNE à compter du 27/05/2026 et constaté la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Didier VESSELLE demeurant 3 rue Gambetta - 51150 BOUZY à compter de la date de publication de la cessation de ses fonctions auprès du RCS de Reims.

Aux termes d'une AGO du 27/05/2026, Madame Sophie VESSELLE demeurant 19 rue Alexandre Henrot - 51100 REIMS et Madame Edith VESSELLE ANTUNES demeurant 17 rue de Buci - 75006 PARIS ont été nommées gérantes à compter du 27/05/2026 pour une durée indéterminée.

Pour avis, La gérance

M2606645

GFA LES MESLAINES

Société civile
au capital social de 4 072 500 €
Siège Social :
3 rue Gambetta - 51150 BOUZY
852 953 348 RCS REIMS

AVIS MODIFICATIF

Aux termes d'une AGE du 27/05/2026, il a été décidé la cessation des fonctions de gérants de Mr Thierry VESSELLE demeurant 2 rue des Fossés - 51150 TOURS SUR MARNE à compter du 27/05/2026 et de Monsieur Didier VESSELLE demeurant 3 rue Gambetta - 51150 BOUZY à compter de la date de publication de la cessation de ses fonctions auprès du RCS de Reims.

Aux termes d'une AGO du 27/05/2026, Madame Sophie VESSELLE demeurant 19 rue Alexandre Henrot - 51100 REIMS et Madame Edith VESSELLE ANTUNES demeurant 17 rue de Buci - 75006 PARIS ont été nommées gérantes à compter du 27/05/2026 pour une durée de 5 années.

Pour avis, La gérance

M2606646

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



JURIS ALLIANCE
Notaires à Meaux

EARL DORLINA

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 235 000,00 €
Siège social actuel :
37 rue du Docteur Moret
51700 DORMANS
RCS REIMS 800 181 455

Aux termes d'une AGE du 13/03/2026, les associés ont décidé de :

- Nommer en qualité de cogérants M. Maxime GRELLET, demeurant à ROUFFY (51130), 5 rue de Vertus, et de M. Alexandre GRELLET, demeurant à ROUFFY (51130), 7 rue de la Mairie, pour une durée illimitée et à compter du même jour, en remplacement de M^{me} Marie-José CURFS, démissionnaire à compter du même jour,
- De transférer l'adresse du siège social de DORMANS (51700), 37 rue du Docteur Moret, vers ROUFFY (51130), 13 rue de la Croix de l'Orme, à compter du même jour et de modifier les statuts en conséquence.

La société sera radiée du RCS de REIMS et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2606680

SARL PORQUEROLLES

SARL au capital de 6.000 Euros
Siège social :
3 bis boulevard Paul Doumer
51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 980 402 614

Avis de modification

L'AGE du 20/05/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 21/05/2026 : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement et indirectement : - L'exploitation et la gestion locative meublée non professionnelle, NAF 6820A ; - Les prestations de conciergerie liées à l'exploitation des biens donnés en location meublée, comprenant notamment l'accueil des occupants, la remise de clés, l'assistance locative, la coordination et le suivi des prestataires extérieurs ainsi que toutes prestations accessoires s'y rapportant ; - Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au R.C.S. de REIMS.
Ludovic GODBILLON.
M2606686

ALMACAU

Société civile
au capital de 30 000 euros
Siège social :
28, rue Saint Jean Cesarée
51100 REIMS
993 297 415 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 29.05.2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 53, rue Jean de la Fontaine 51100 REIMS au 28, rue Saint Jean Cesarée 51100 REIMS à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance
M2606697

CROCAU

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 53 rue Jean de la Fontaine 51100 REIMS
941 285 553 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29/05/2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 53 rue Jean de la Fontaine - 51100 REIMS au 28 rue Saint Jean Cesarée - 51100 REIMS à compter de la même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance.
M2606698



AVOCATS ASSOCIES

S.C.D.C

SAS au capital de 617 300 €
Siège social : 3 RUE DE LA FOULERIE, ZONE ARTISANALE
51270 ORBAIS LABBAYE
RCS de REIMS n°327 036 786

Avis de modification

L'AGO du 29/05/2026 a pris acte de la cessation des fonctions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement ACE ENTREPRISE et GREGOIRE & ASSOCIES.
Mention : RCS de REIMS.
M2606699



Expertise-comptable

Audit - Conseil

15, rue E. Duchâtel
51200 EPERNAY
03 26 54 27 54

D.T. AUTO-BILAN

Réduction de capital social

L'assemblée générale extraordinaire de la société D.T. AUTO-BILAN, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est 77 bis avenue A.A. Thévenet, 51530 MAGENTA, RCS REIMS 385 101 332, réunie le 06/05/2026, a décidé de réduire son capital social de 8 000 € à 6 080 € par rachat et annulation de parts sociales.

Par décision du 08/06/2026, la gérance a constaté que cette réduction de capital était définitivement réalisée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance

M2606797

SCEV «DU PETIT MORANGIS»

Capital social : 16 000 €
Siège social :
11 rue de la Boulangerie
51530 MORANGIS
RCS REIMS 428 646 897

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2026, les associés ont décidé de nommer Monsieur Alexis PETIT, demeurant 22 rue des Prés Marais 51530 MORANGIS, en qualité de cogérant.

Pour avis, La Gérance.

M2606707

EMBELISS

SAS au capital de 699 980€
Siège social :
51350 Cormontreuil
38 rue des Blancs Monts
488 072 570 RCS REIMS

Par DAU du 1/6/26, il a été décidé de modifier la dénomination pour adopter CCL Deco Champagne et de modifier les statuts en conséquence. Il a été pris acte de la démission de M. Eric FRESNEL de ses fonctions de Président et désigné en son remplacement M. Geoffrey MARTIN demeurant 161 Worcester Road, suite 410, MA 01701 Framingham, USA. Il a également été décidé de désigner en qualité de Directeur Général M. Günther BIRKNER demeurant Schlattbuent 8, Ruggell 9491 Liechtenstein. Dépôt légal au RCS de Reims.
M2606740

CALOUCO

CALOUCO, SAS au capital de 500 €, siège social : 7 place des Ursulines, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE, RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE 880 760 814. Aux termes de l'AGE du 9 mai 2026, les actionnaires ont décidé, à l'unanimité :

- de transformer la SAS en SCI (SCI) à compter du 9 mai 2026, sans création d'une personne morale nouvelle ;
- d'adopter les statuts de la société sous sa nouvelle forme ;

- de nommer en qualité de cogérants pour une durée indéterminée : M. Bernard SCHULTHESS, demeurant 7 place des Ursulines, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE, et M^{me} Frédérique REVERDITO épouse SCHULTHESS, demeurant 7 place des Ursulines, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE ;
- d'augmenter le capital social d'une somme de 350.500 € par incorporation de comptes courants d'associés, pour le porter de 500 € à 351.000 € ;
- de transférer le siège social du 7 place des Ursulines, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE au 32 rue du Château, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE, à compter du 1^{er} juin 2026 ;
Mention sera faite au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2606744

CT2I

SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
15 rue des Blancs Fosses
51370 ORMES
RCS de REIMS n° 893 525 121

Avis de modification

En date du 19/05/2026, l'associé unique a décidé à compter du 19/05/2026 de nommer en qualité de directeur général ID INTERNATIONAL, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 RUE DES CHAMPS NOUVELET 51220 THIL, immatriculée sous le n° 881 654 487 au RCS de REIMS en remplacement de M. THIEBAULT ROMAIN, directeur général, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
Président.

M2606756

LE FOYER REMOIS

Société anonyme d'HLM
au capital de 20.826.512,50 Euros
Siège social :
8 rue Lanson - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 335 581 211

Par délibération du 27 mars 2026, le Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois a pris acte de la cessation de plein droit des fonctions de représentante des locataires de M^{me} Marie-Jeanne FRANKOWSKI en son sein, à effet du 2 février 2026, en raison de la perte de sa qualité de locataire au sein du patrimoine de la société Le Foyer Rémois.

Par délibération du 30 avril 2026, le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims a désigné son représentant permanent au sein du Conseil d'Administration de la société Le Foyer Rémois, en la personne de M. Philippe WATTIER, demeurant 1 rue de l'Auberge à CHAMFLEURY (51500), en remplacement de M. Alain WANSCHOOOR, démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2606842

ARDEN'2I

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 15 RUE DES BLANCS FOSSES
51370 ORMES
RCS de REIMS n°908 107 931

AVIS DE MODIFICATION

En date du 19/05/2026, l'associé unique a décidé à compter du 19/05/2026 de nommer en qualité de président M. CROENNE GREGORY, demeurant 1 RUE DES NOYERS 51360 VAL DE VESLE et de directeur général ID INTERNATIONAL, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 RUE DES CHAMPS NOUVELET 51220 THIL, immatriculée sous le n°881654487 au RCS de REIMS en remplacement de NEGODEC, SAS au capital de 1 000 € euros, président, pour cause de démission.
Modification au RCS de REIMS.
PRESIDENT

M2606757

ATP NORD EST SOCIETE NOUVELLE

Modification de la gérance

ATP NORD EST SOCIETE NOUVELLE, SARL coopérative ouvrière de production (SCOP), siège social : Avenue Pierre et Marie Curie - 51530 OIRY, R.C.S. 839 015 815 REIMS. L'assemblée des associés réunie le 13/04/2026 a pris acte : - De la fin des mandats de gérants de M. Olivier RENARD et M. Stéphane PHILIPPOT-LEPARLIER, avec effet au 13/04/2026 ; - Du renouvellement du mandat de M. Olivier RENARD en tant que gérant ; - De la nomination en qualité de gérante de Madame Elise DURU, demeurant 13 rue du Bordelais - 51190 AVIZE, avec effet au 13/04/2026. Pour mention au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
M2606760

THOMAS ARCHITECTES

Société à Responsabilité Limitée d'Architecture au capital de 40 000,00 €.
Siège social : 219, boulevard Charles Arnould, 51100 REIMS.
RCS REIMS 531 172 344

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 4 juin 2026, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter de ce même jour : Ancienne dénomination : JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
Nouvelle dénomination : THOMAS ARCHITECTES
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, Le Gérant

M2606762



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN,
Éric VUILLEMIN
et Marcellin LEDEUR

Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINÉ CEDEX

SCEA DES ACCINS

SCEA au capital de 94 600 €
Siège social :
8 Route du Champagne
51260 LA CELLE SOUS
CHANTEMERLE
RCS de REIMS n°504 022 187

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 09/06/2026 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement EARL DES ACCINS qui devient à compter du 09/06/2026 : SCEA DES ACCINS
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
La Gérance

M2606811

Compagnie Hôtelière Du Grand Est

SAS au capital de 590.240 Euros
Siège social :
18 rue Tronsson Ducoudray
51100 REIMS
813 195 047 R.C.S. Reims

Aux termes de l'AGO du 27 avril 2026, les associés ont pris acte de la démission de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LA MAISON BLEUE de ses fonctions de présidente.

Aux termes de l'AGO du 11 mai 2026, les associés ont décidé de nommer en qualité de présidente la société PLANIFICATION ET GESTION DE PROJETS 2, SAS au capital de 141.918 €, dont le siège social est situé 21 B boulevard de la Paix - 51100 REIMS, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 919 547 208.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2606770

TAXSAVING CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 Euros
Siège social : 10 rue Etienne Oehmichen 51100 REIMS
795 117 886 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du président en date du 18/05/2026, il résulte que : Monsieur Pascal JACQUEMIN, demeurant 26 B rue de la Cerisaie - 51100 REIMS et Monsieur Xavier MASSERAN, demeurant 16 boulevard de Vincennes 94120 FONTENAY SOUS BOIS ont été nommés directeurs généraux de la société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée
Pour avis : Le président.

M2606772



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

GROUPE SILICEO

SAS au capital de 7.703.516 Euros
Siège social :
Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
884 997 974
R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 28 mai 2026, l'assemblée a nommé M. Alexandre RICKLIN, demeurant 35 rue Albert Camus - 02200 SOISSONS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de la société FIDUCIAIRE L.H.P.
Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2606782



PHARMAGO

Société par actions simplifiée à capital variable au capital initial de 10.500 Euros
Siège social :
2 rue Gutenberg - 51500 TAISSY
908 915 754 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de M. Bruno MARGERARD de son mandat de directeur général à effet du 01/01/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis.

M2606786

GFA «DU DOMAINE DU COSSON»

Capital social : 173 738,51 €
Siège social : Hameau de Nogent 13 route de Damery 51500 SERMIERS
RCS REIMS 428 096 556

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2026, Monsieur Thierry LACUISSE a démissionné de ses fonctions de cogérant et Madame Véronique DE BRITO née LACUISSE, demeurant 2 impasse de la Cuve 51240 POGNY, a été nommée cogérante pour une durée illimitée.
Pour avis, La Gérance.

M2606836

AFFINAGE CHAMPAGNE-ARDENNES «AFICA»

S.A. au capital de 1 216 000 Euros
Siège social : 19 route de Bazancourt 51110 ISLES SUR SUIPPE
R.C.S. Reims 336 780 408

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a au cours de sa séance du 28 mai 2026 : constaté la démission du mandat d'un Administrateur, et a nommé, en remplacement de Monsieur Claude MURER, pour une durée de six exercices, Madame Sophie LADOUCE, née le 12 mars 1972, domiciliée à 51100 REIMS, 13 rue Fédor Dostoïevski.
Le Président - Directeur Général

M2606801

SELARL DE CHIRURGIEN -DENTISTE DOCTEUR CLAIRE THELLIEZ-LEGUY

SELARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
1 allée Ambroise Croizat, Cormontreuil
51350 CORMONTREUIL
R.C.S. de Reims n° 502 656 861

Avis de modification

Par décision unanime du 24/03/2026, il a été décidé à compter du 09/06/2026 de rendre effective la démission de M^{me} DUPONT Constance aux fonctions de co-gérante.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2606819



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

COMIPA

SCI au capital de 304 898,02 €
62 rue du Bac - 51480 CUMIÈRES
RCS REIMS 411 531 791

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2026 :

- M. Pascal COLLARD, demeurant : 8 rue d'Avenay - Tauxières Mutry - 51150 VAL DE LIVRE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Michel COLLARD, décédé le 13 avril 2025.

- le siège social de la Société a été transféré du 62 rue du Bac - 51480 CUMIÈRES au 8 rue d'Avenay - Tauxières Mutry - 51150 VAL DE LIVRE et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance

M2606830

ERLON

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
2 rue de l'église 51510 Coolus
889 465 415
RCS de Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 18/05/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 67 PLACE DROUET d'ERLON 51100 Reims

Objet social : Edification, acquisition, location à titre commercial, la prise à bail, l'administration, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la mise en valeur de tous immeubles par tous travaux, la prise de participation dans toute société immobilière.

Aux termes de l'AGE en date du 18/05/2026 les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1000 €, à 5000 €

Radiation au RCS de Châlons-en-Champagne et réimmatriculation au RCS de Reims
M2606847

SCI KR D

SCI KR D, capital de 1.000 €, siège social : 13 Grande Rue sur Blaise - 51290 ARRIGNY, R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE n° 853 998 656. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 18 mai 2026, il a été constaté la démission d'un co-gérant en la personne de Monsieur Jean-Pierre KESY, demeurant à TERVILLE (57180), 5 allée des Chênes Verts à la suite de son décès. De sorte, que Madame Catherine KORNMEYER veuve KESY, demeurant à TERVILLE (57180), 5 allée des Chênes Verts, est désormais seul gérante. Date d'effet rétroactif au 27 mai 2025. L'article 7 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis : La Gérance.
M2606923

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

DUDE AND PARTNERS

SAS au capital de 5000€
Siège social : 33 RUE VICTOR HUGO
- 51350 CORMONTREUIL
RCS REIMS 892 330 176

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 03/06/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 33 Rue Victor HUGO à CORMONTREUIL (51350) au 61 Rue Georges LEGROS à CHIGNY LES ROSES (51500), à compter du 01/06/2026.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 4 - Siège social
Ancienne mention : Le siège social de la société est fixé au 33 Rue Victor HUGO 51350 CORMONTREUIL

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par décision du président et en tout autre lieu par décision collective des actionnaires.

Nouvelle mention : Le siège social de la société est fixé au 61 Rue Georges LEGROS 51500 CHIGNY LES ROSES, suite à la décision de l'AGE en date du 03/06/2026, et ce à compter du 01/06/2026.

Le reste de l'article reste inchangé.

Pour avis, La Présidence.

M2606864

SC «Arnaud et Pierre»

Capital social : 1 000 €
Siège social :
2bis rue de l'Eglise
51300 PONTION
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
793 217 803

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2026, les associés ont décidé de la nomination de Messieurs Arnaud SESTIER et Pierre SESTIER, demeurant 2 bis rue de l'Eglise 51300 PONTION, en qualité de cogérants à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour avis, La gérance.

M2606866

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

COHESENS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
7 Rue Pierre Salmon 51430
BEZANNES
Centre Affaires Reims Bezannes
Transféré au 222 Rue Louis Victor de
Broglie 51430 BEZANNES
894 187 707 RCS REIMS

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 04.06.2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 Rue Pierre Salmon, Centre Affaires Reims Bezannes 51430 BEZANNES au 222 Rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES à compter du 05.06.2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis

M2606890

EARL DE LA CHENEVIERE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500€
6 rue de la Chaussée
51600 SOMMEPY-TAHURE
405099318
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2026, il résulte que M^{me} LACOURT-SIMUS Claire demeurant 6 rue de la Chaussée 51600 SOMMEPY-TAHURE a été nommée en qualité de gérante en remplacement de Mr SIMUS François, démissionnaire.

M2606922

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TOUTUNPLATO

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 54 Rue de la Gare,
51140 MUIZON
Transféré au 7 Faubourg de Reims
51170 FISMES
893 508 531 RCS REIMS

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 04.06.2026, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 54 Rue de la Gare 51140 MUIZON au 7 Faubourg de Reims 51170 FISMES à effet rétroactivement du 10.02.2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite auprès du Registre du commerce et des Sociétés de REIMS.

POUR AVIS

M2606891

SARL

«PRESTADEL»
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 €
Siège social :
20 rue Bailly 51700 VANDIERES
RCS REIMS 827 597 295

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décisions de l'associé unique du 30/04/2026, il a été décidé, à compter du même jour de transformer la société en Société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la modification des mentions suivantes :

FORME
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

ADMINISTRATION
Ancienne mention :
Gérants : M. et M^{me} Jérôme et Laurence DELOUVIN-SYMCZYK demeurant ensemble 20 rue Bailly 51700 VANDIERES

Nouvelle mention :
Président : M. Jérôme DELOUVIN
Directeur général : M^{me} Laurence DELOUVIN née SYMCZYK demeurant ensemble 20 rue Bailly 51700 VANDIERES
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :
Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un tiers étranger à la société, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité ou 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis

M2606894

BVS & CO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 84 RUE CHARLIER
51100 REIMS
951 914 704 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 84 RUE CHARLIER, 51100 REIMS au 31 AVENUE DE REIMS, 51420 WITRY-LES-REIMS à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2606900



CAP Formalités
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

SCI MARQUIS

SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 53 RUE DES GOBELINS
51100 REIMS
RCS de REIMS n°403 715 717

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 27/04/2026 a décidé à compter du 27/04/2026 de :

- de nommer en qualité de co-gérante M^{me} MARQUIS VALERIE, demeurant 18 BOULEVARD JULES CESAR 51100 REIMS et de co-gérant M. MARQUIS ERIC, demeurant 14 RUE ARTHUR RIMBAUD 51350 CORMONTREUIL.

- modifier l'objet social anciennement La société a pour objet exclusif de procéder à l'acquisition d'un immeuble destiné à la location à usage personnel ou droit au bail qui devient - l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des tiers, des associés ou au profit de structures détenues directement ou indirectement par lesdits associés, la détention par tout moyen, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous les biens et droits ; L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
M2606905

LE PAILLOTIN

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
3bis rue Gambetta
51500 MAILLY CHAMPAGNE
101 274 165 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du même jour, à l'activité :

- L'activité de traiteur sous toutes ses formes, l'organisation, la préparation et la fourniture de repas, buffets et réceptions ;
- La réalisation de toutes prestations extérieures de traiteur et de restauration, notamment lors d'événements, réceptions, séminaires et manifestations, sur tous lieux et sites ;
- La vente à emporter et la livraison de plats, boissons et préparations culinaires ;
- L'exploitation d'un bar/restaurant reste conservé.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Reims
M2606911

GROUPEMENT FORESTIER DU VAL D'OR

Société civile
au capital de 1.000.000 €
siège social :
67 rue d'Hautvilliers
51160 Saint-Imoges
790 280 119 R.C.S. Reims

Suivant décision de l'AGE en date du 19/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 84 rue Duguesclin 69006 Lyon. La société sera ré-immatriculée au RCS de Lyon.
M2606912

CHARBONNEAUX - BRABANT S.A.

Société anonyme
au capital de 1.140.000 €
Siège social :
52 rue de la Justice - 51100 REIMS
R.C.S. REIMS B 335 782 207 00013

Suivant décision en date du 30 Mars 2026, le Conseil d'administration a pris acte de la fin de mandat de Monsieur Axel Brabant, administrateur, suite à son décès survenu le 14 Mars 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de Reims.
M2606915



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

COSATHINVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 €
Siège social :
28 Rue Martin Peller 51100 REIMS
790 203 947 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2026, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Sandrine KRAUSE de démissionner de ses fonctions de gérant avec effet à compter du 1^{er} septembre 2026 et a nommé en qualité de nouveau gérant, Monsieur Thierry FERREZ, demeurant 37 Rue Clovis 51100 REIMS, pour une durée illimitée et ce, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Pour avis La Gérance

M2606930



SARL DES JARDINS DE BAS

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros
Siège social :
3 route de Verdun
51800 SAINTE MENEHOULD
507 618 148
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision du 04/06/2026, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Dominique PIERRARD de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée, et à compter de ce jour : Monsieur Ruben DESPLENTER, né le 22 octobre 1984 à COURTRAIT (Belgique), demeurant La Vignette, 9 bis rue du Centre à SAINTE MENEHOULD (51800).

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2606934

FGO INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social :
2 Allée René Fonck - 51100 REIMS
453 235 806 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 20/03/2026, les mandats des Commissaires aux comptes suppléants de la Société «SOFAGEC» 3 Rue du Docteur Charles-Gabriel Pravaz - 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON et de la Société «FIDUCIAIRE LHP» 8 Rue Marie Marvingt 51100 REIMS étant arrivés à leurs échéances, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler leurs mandats.

Pour avis : Le Président

M2606939

FREY

Société anonyme au capital de 80 625 245 euros
Siège social :
1 rue René Cassin
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
51430 BEZANNES
398 248 591 RCS REIMS

Par décision du Conseil d'administration en date du 8 avril 2026, la société FREY a pris acte de la désignation de Monsieur David FERREIRA en qualité de représentant permanent de l'administrateur PREDICA, en remplacement de Madame Magali CHEESE.

Mention faite au RCS de Reims.

Pour avis.

M2606951

ANNONCES LEGALES

PENSEZ à PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE à DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

POURSUITE D'ACTIVITE

O PRIX FOUS

SARL au capital de 2000 €
Siège social :
7 av jean jaures 51120 Sézanne
812 530 855 RCS de Reims

Le 10/06/2026, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de Reims
M2606860



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

PAR 72

Par décision du 03/06/2026 de l'AGM de la société PAR 72., SA au capital de 144.826,55 €, dont le siège social est à COURTISOLS (51460), Parc de la Grande Romanie Route départementale 994, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 344.991.256, il a été décidé, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société malgré que les comptes sociaux clos le 31 décembre 2025 font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital. Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis,

M2606928

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SCI DU FAUBOURG SAINT-MARTIN

Société civile immobilière au capital de 1 524,49 €
Siège social et siège de liquidation :
19 rue de Provence
51350 CORMONTREUIL
385 096 227 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Maryse VILLEGIER, demeurant 19 rue de Provence à CORMONTREUIL (51350), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue de Provence à CORMONTREUIL (51350). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et pièces relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

M2606537

OR

SCI au capital de 500 €
Siège social : 3 rue max holste
51100 REIMS
RCS de REIMS n°982 199 457

Avis de dissolution

L'Assemblée générale extraordinaire du 15/10/2024 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 15/10/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. OLGUN osman, demeurant 17 avenue cook 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2411932



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI SORELLA

SCI au capital de 1 000 €
2 rue du Moulin - 51150 AMBONNAY
RCS REIMS 978 149 904

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sophie DETHUNE, demeurant : 2 rue Moulin - 51150 AMBONNAY pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé : 2 rue du Moulin - 51150 AMBONNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2606283

PLACE ROYALE

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social :
1, rue de l'Arbalète
51100 REIMS
Siège de liquidation :
1, rue de l'Arbalète
51100 REIMS
803 859 602 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck 51430 BEZANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 1, rue de l'Arbalète 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2606747

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'EUROPE

Société civile immobilière au capital de 152,45 EUR
Siège social :
ZONE INDUSTRIELLE D'ORLEANS
51120 SEZANNE
384 833 430 RCS REIMS

Suivant délibération en date du 26 mai 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent CHEVASSUT, demeurant à REIMS (51100) 13 rue du Barbâtre, né à REIMS (51100) le 24 octobre 1970, a été nommé liquidateur à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : REIMS (51100) 44 avenue Hoche.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, Le liquidateur

M2606700

HISTEM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social :
16 Boulevard du Val de Vesle
51100 REIMS
RCS REIMS 819 186 982

L'assemblée générale en date du 26/05/2026, a décidé :
La dissolution anticipée de la société à compter du 26/05/2026 et sa mise en liquidation

De nommer comme Liquidateur Monsieur Marc BRAIDY, représentant permanent de la SAS AFILYANCE, demeurant à VERVINS (02140), Ferme du long pré, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, à REIMS (51100), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué du tribunal de commerce de REIMS (51).
M2606913

PIZZA MINUTES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
67 Bis Avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Siège de liquidation :
67 Bis Avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
804 297 620
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane SOLAESA, demeurant Chez Madame JACQUIER Carole, 9 impasse Liliane Ulan 51470 MONCETZ LONGEVAS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 67 Bis Avenue du Général de Gaulle 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2606949

CONVOCAION

FREY

Société anonyme à mission au capital de 80 625 245 euros
Siège social :
1 rue René Cassin
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
51430 BEZANNES
398 248 591 RCS REIMS

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Frey (la «Société») sont informés qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le 25 juin 2026, à 10 heures, au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I-DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (incluant le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu aux articles L.225-37 al. 6 et suivants du Code de commerce) ;

- Présentation du rapport spécial du Conseil d'administration sur les attributions gratuites d'actions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (article L.22-10-71 du Code de commerce) et sur les conventions réglementées et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du montant global des charges et dépenses visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts ;

- Affectation des résultats ;

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- Conventions réglementées et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;

- Approbation des informations visées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce ;

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Sébastien Eymard, Directeur général délégué ;

- Approbation de la politique de rémunération pour l'ensemble des mandataires sociaux de la Société ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Antoine Frey ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société Firmament Participations ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre Cedelle ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Inès Frey ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Noël Dron ;

- Renouvellement du mandat d'Administratrice indépendante de Madame Muriel Faure ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur indépendant de Madame Valérie Pancrazi ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société SOGECAP ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société CARDIF ASSURANCE VIE ;

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la Société PREDICA ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions ;

II-DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire ;

- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les projets de délégations de compétence et autorisations financières présentés à l'assemblée ;

- Modification de l'article 2.2. des statuts «Raison d'être - Mission» ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public autre que celle visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société (ou au capital de sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou de titres financiers donnant accès au capital par une offre visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires, titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce ;

- Délégation à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société (hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société) ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;

- Approbation de la transformation de la forme sociale de la société pour l'adoption de la forme de société européenne à mission et des termes du projet de transformation ;

- Dénomination sociale de la Société adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme de Société européenne à mission ;

- Pouvoirs.

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée :

Les actionnaires souhaitant assister à cette assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, devront justifier de la propriété de leurs actions au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris (soit le 18 juin 2026, zéro heure, heure de Paris) ;

- pour l'actionnaire nominatif, par l'inscription en compte de ses actions sur les registres de la Société tenus par son mandataire la Société Générale Securities Services ;

- pour l'actionnaire au porteur, par l'inscription en compte de ses actions, à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pur son compte (dans le cas d'un actionnaire non-résident) dans son compte titres, tenu par l'intermédiaire bancaire ou financier qui le gère.

Cet enregistrement comptable des actions doit être constaté par une attestation de participation (ou une attestation d'inscription en compte) délivrée par l'intermédiaire habilité, qui apportera ainsi la preuve de sa qualité d'actionnaire.

L'attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité doit être jointe au formulaire de vote par

correspondance ou par procuration, ou à la demande de carte d'admission, adressés, par l'intermédiaire habilité, à la Société Générale Securities Services, Service Assemblées, 32 rue du champ de tir, 44312 Nantes.

Seuls les actionnaires justifiant de cette qualité, dans les délais et conditions prévus à l'article R. 22-10-28 du Code de commerce et rappelés ci-dessus, pourront participer à cette assemblée.

B. Modes de participation à cette assemblée :

1. Les actionnaires désirant assister personnellement à cette assemblée pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- pour l'actionnaire nominatif : demander une carte à l'aide du formulaire de vote qui lui sera adressé avec la convocation et de l'enveloppe réponse prépayée jointe à la convocation reçue par courrier postal ou se présenter le jour de l'assemblée directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ;

- pour l'actionnaire au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

2. Les actionnaires n'assistant pas personnellement à cette assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir (au choix) au Président de l'assemblée, à leur conjoint, au partenaire avec lequel un pacte civil de solidarité a été conclu, à un autre actionnaire ou encore à toute personne physique ou morale de leur choix dans les conditions légales et réglementaires, notamment celles prévues à l'article L. 225-106 I du Code de commerce, pourront :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'aide de l'enveloppe réponse prépayée jointe à la convocation reçue par courrier postal ;

- pour l'actionnaire au porteur : demander ce formulaire par lettre adressée ou déposée au siège social ou adressée à la Société Générale Securities Services, Service Assemblées (à l'adresse indiquée ci-dessus) ou encore à l'intermédiaire auprès duquel ses titres sont inscrits, à compter de la date de convocation de l'assemblée. Cette demande devra parvenir au Service des Assemblées de la Société Générale Securities Services, ou au siège social de la Société, au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de cette assemblée, soit le 19 juin 2026. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dûment renseigné devra ensuite être renvoyé à la Société Générale Securities Services, Service Assemblées (coordonnées ci-dessus).

Les votes par correspondance ne seront pris en compte qu'à condition de parvenir trois (3) jours calendaires au moins avant la date de l'assemblée, au siège social de la Société ou à la Société Générale Securities Services, Service Assemblées, à l'adresse ci-dessus. Afin que votre formulaire de vote dûment rempli et signé et, le cas échéant, votre désignation ou révocation de mandataire soit valablement pris en compte, il devra être envoyé à votre établissement teneur de compte suffisamment en amont pour être reçu par la Société Générale au plus tard trois jours avant la réunion de l'Assemblée Générale, soit le lundi 22 juin 2026 à 23h59 (heure de Paris).

Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

3. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du Code de commerce, et sous réserve d'avoir retourné préalablement à la Société Générale, un formulaire de procuration dûment complété, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif pur : en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : mandataires@frey.fr en précisant leur nom, prénom, adresse et leur identifiant communiqué par la Société Générale Securities Services pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte titres) ;

- pour les actionnaires au nominatif administré ou au porteur : en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : mandataires@frey.fr en précisant leur nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite à la société Frey (par courrier adressé au siège social).

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard trois jours avant la date de tenue de l'assemblée générale pourront être prises en compte.

4. Un actionnaire peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

C. Questions écrites et consultation des documents mis à la disposition des actionnaires :

Conformément à l'article R. 225-84 du Code de commerce, tout actionnaire peut poser des questions écrites à Monsieur Antoine Frey, Président du Conseil d'administration. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 19 juin 2026. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des assemblées générales sont disponibles, au siège social de la Société : 1 rue René Cassin 51430 Bezannes et, pour les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.frey.fr

Le Conseil d'administration

M2606669

ALLIANCE CHAMPAGNE

Union des Sociétés Coopératives Agricoles à Directoire et Conseil de Surveillance au capital variable
N° agrément N2674
34 Boulevard Lundy 51100 REIMS
RCS REIMS 419 212 022

L'Assemblée Générale Ordinaire d'ALLIANCE CHAMPAGNE est convoquée pour le MARDI 30 JUIN 2026 à 11 heures 00 au siège social, 34 boulevard Lundy 51100 REIMS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire,
- Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice,

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance,

- Affectation du résultat,

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.529-1 du Code Rural et de la pêche maritime ; approbation de ces conventions,

- Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance,
- Variation du capital social,

- Fixation du montant de l'indemnité compensatrice allouée aux membres du Conseil de Surveillance,

- Fixation du budget de formation alloué aux membres du Conseil de Surveillance,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Nous vous rappelons que vous avez la faculté de prendre connaissance au siège de l'Union, à partir du 15^{ème} jour précédant la date de l'assemblée générale des documents suivants : comptes annuels, comptes consolidés ; rapport du Directoire et observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire aux associés coopérateurs ; rapport sur la gestion du groupe ; texte des résolutions proposées ; rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ; rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable.

Le Président du Directoire

Pascal DUBOIS

M2606837

CLOTURE

DE LIQUIDATION

FRANCART

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 50 000 euros
Siège social : 3 rue du Moulin Cliquot
51500 TAISSY
Siège de liquidation :
3 rue du Moulin Cliquot
51500 TAISSY
514 207 331 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 04/05/2026, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nadège FRANCART de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2605446

COCCINELLE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill
51100 REIMS
Siège de liquidation : 39 rue du Général Sarraill 51100 REIMS
914 405 212 R.C.S. Reims

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 15/07/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoît MIGNEAUX, demeurant 17 allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2606751



MADAME MONSIEUR BONJOUR

SARL au capital de 1 €uro
Siège social :
1 rue Emile Zola - 51200 ÉPERNAY
928 113 935 R.C.S. de Reims

Le 08/06/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} HERREGODS Lou, demeurant 1 rue Emile Zola - 51200 ÉPERNAY pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2606774

ANNONCES LEGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.pamb@legalfnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

A.B. CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
9 Rue de la Fosse Cochard
51370 ST BRICE COURCELLES
Siège de liquidation :
9 Rue de la Fosse Cochard
51370 ST BRICE COURCELLES
809 464 258 RCS REIMS

L'A.G.O. réunie le 31/03/2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Anna ACHENZA demeurant 9 Rue de la Fosse Cochard 51370 ST BRICE COURCELLES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2606808

SCI DU 151 RUE DE COURCELLES

Société civile en liquidation
Au capital de 16 769,38 euros
Siège social :
151 rue de Courcelles 51100 REIMS
Siège de liquidation :
3 rue de l'hôtel de ville - 81340 TREBAS
418 308 235 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 02/04/2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno RAVONINJATOVO, demeurant 3 rue de l'hôtel de ville 81340 TREBAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2606936



SOCIETE CIVILE DE L'EPINET II

Société civile
Au capital de 27.200,00
Siège social est à
REIMS (51100), 56 avenue de Paris
R.C.S. de REIMS : 451 815 401

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 12 décembre 2025, la collectivité des associés de la SOCIETE CIVILE DE L'EPINET II a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et le décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 12 décembre 2025.
Radiation au RCS de REIMS

Pour avis

M2606943

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 09 juin 2026

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée PHARMACIE DEREGNAUCOURT, 10 rue Jules Blondeau, Ay, 51160 Ay-Champagne, RCS Reims 435 012 802. Exploitation d'une officine de pharmacie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. M2606954

SARL A.S.P., 71 rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Reims 412 934 275. Achat, vente, location, prêt, échange, réparation en sous-traitance, dépôt vente entretien de tous véhicules terrestres a moteur neufs ou d'occasion, achat et vente de pièces détachées neuves et d'occasion, organisation de tous types de manifestation ayant trait aux sports mécaniques ; exportation, importation de véhicules terrestres a moteur. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selari a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims. M2606955

Jugement du 09 juin 2026

MAGOMADOV Chamil, 80 Rue Docteur Lemoine, 51100 Reims. Travaux de constructions spécialisés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2606952

SAS PIZZA CHRONO FOOD, 96 avenue d'Épernay, 51100 Reims, RCS Reims 848 236 824. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims CEDEX. M2606953

Jugement du 11 juin 2026

SARL PHARMACIE D'ETOGES, 51 Grande Rue, 51270 Étoges, RCS Reims 522 975 960. Officine de pharmacie. Jugement du tribunal de commerce de Reims en date du 11/06/2026 modifiant la mission de la SELAS VERMUE (Me Stéphane VERMUE) 4 rue Thiers - 51100 Reims administrateur judiciaire et lui confie la mission d'assister la société débitrice pour tous les actes relatifs à la gestion courante de l'entreprise. M2606963

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 09 juin 2026

SAS TOUTES PRESTATIONS VITICOLES 51, Centre d'Affaires Reims Bezzannes, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezzannes, RCS Reims 850 857 699. Prestations viticoles, entretien espaces verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 décembre 2024, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606833

SARL LADEUILLE, 2 rue de la Liberté, 51500 Villers-Allerand, RCS Reims 920 235 835. Intermédiaire entre particuliers et ou professionnel dans la vente et ou l'achat de tout bien immobilier. L'intermédiation en tant qu'agent dans des opérations portant sur des biens immobiliers appartenant à des tiers ; plomberie, chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2026, désignant liquidateur Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606834

SAS ROMMI, 11 rue Brulart, 51100 Reims, RCS Reims 844 075 200. Transactions sur immeubles et fonds de commerce. L'activité d'apporteurs d'affaires dans tous les domaines. L'activité de conseil en relations publiques et communications. L'activité de formation dans tous les domaines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 juin 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606844

COURGEY (nom d'usage COURGEY) Vincent Philippe, 48 Grande Rue, 51480 Belval-sous-Châtillon, RCS Reims 807 884 218. Agent commercial en immobilier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 5 mai 2025, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606869

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 09 juin 2026

SARL RYAN COIFFURE, 23 rue du Professeur Langevin, 51200 Épernay, RCS Reims 848 458 535. Coiffure ; achat-vente de produits se rattachant à la coiffure et à l'entretien du cheveu ainsi que d'accessoires de coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mai 2026, désignant mandataire judiciaire SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606870

SAS JK CONSTRUCTION, 6 rue Nicolas Appert, 51430 Tinquieux, RCS Reims 914 259 890. Maçonnerie construction de maisons individuelles achat et vente de matériaux de construction import export. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 janvier 2026, désignant mandataire judiciaire Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2606871

FAILLITE

PERSONNELLE

Jugement du 08 juin 2026

SAS E.P.S.C, 92 rue Ponsardin, 51100 Reims, RCS Reims 894 733 542. Achat, vente de produits et matériaux destinés aux professionnels du bâtiment. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Raza Jara Naeem pour une durée de 12 ans. M2606956

SAS 2M NETTOYAGE, 9 rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Reims 829 613 272. Nettoyage de bâtiments de façades de bureaux entretien de locaux professionnels. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur MEKHMOUCHE Malik pour une durée de 12 ans. M2606957

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du 08 juin 2026

GIBERTI (nom d'usage GIBERTI) Manuel Mario, 55 avenue Nationale, 51100 La Neuville. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur GIBERTI Manuel pour une durée de 10 ans. François-Xavier LEHURAU. M2606958

SAS CHAMPAGNE ARDENNE AMENAGEMENT, 2 rue Gilbert, 51100 Reims, RCS Reims 839 684 388. Travaux publics et travaux de voiries. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Catrin Sébastien, Jean, Michel pour une durée de 10 ans. M2606959

SAS CHAMPAGNE ARDENNE AMENAGEMENT, 2 rue Gilbert, 51100 Reims, RCS Reims 839 684 388. Travaux publics et travaux de voiries. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur BOUGHEDDA Naïm pour une durée de 8 ans. M2606960

SAS ECO CLEAN SERVICES GROUP (E.C.S GROUP), 3 rue du Chaperon, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Reims 852 043 751. Préparation et rénovation automobile, lavage de véhicules sans eau à la main, commercialisation, import et export de tous produits non réglementés, formation et déploiement de réseau de lavage, nettoyage de tous types de façade et voies, lavage de tout engin, location sans chauffeur et vente de tous types de véhicules. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Saganogo Adama pour une durée de 5 ans. M2606961

SAS SECUPAIX, 16 allée Maurice Lemaître, 51100 Reims, RCS Reims 897 713 087. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur DADAEV Abdoula pour une durée de 15 ans. M2606962

GREFFE DU TRIBUNAL

MIXTE DE COMMERCE

DE FORT-DE-FRANCE

Jugement du 02 juin 2026

SARL SAINT PIERRE LOCATIONS, rue Emmanuel Courant Four à Chaux, 97232 Le Lamentin, RCS Fort-de-France 351 650 510. Location de voitures. Jugement du Tribunal Mixte de Commerce de Fort-de-France en date du 02/06/2026 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SCP Br associées en la personne de Me Laura Bes Bd de la Pointe des Sables Centre d'Affaires Dillon Valmerrière 97256 Fort-de-France, Administrateur judiciaire : Maître Selari détroit prise en la personne de Maître Charles Henri Carboni 4 boulevard de Verdun 97200 Fort-de-France mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 01/01/2025. M2606796

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE LES ISTRES-ET-BURY

Par arrêté n° 2026/10 du 22 mai 2026, le Maire de LES ISTRES-ET-BURY a prescrit une enquête publique relative à la vente du chemin rural dit «Chemin de derrière l'Église», cadastré section ZC n°154.

L'enquête se déroulera du 29/06 au 15/07/2026 inclus en mairie, 3 rue Rivière - 51190 LES ISTRES-ET-BURY. M. Jean-Pierre GADON, commandant de police honoraire, est désigné commissaire enquêteur.

Le dossier sera consultable aux heures d'ouverture de la mairie (mercredi de 17h à 18h30).

Le commissaire enquêteur recevra le public le 29/06/2026 de 10h30 à 11h30 et le 15/07/2026 de 17h à 18h.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées à la mairie.

Le Maire,

François-Xavier LEHURAU. M2606750

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



EPOUX SECK

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie DORY-JAMANN soussignée, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée 'Marie DORY-JAMANN et Emmanuelle PERINET, Notaires associés' titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 51045 et dont le siège social est à REIMS (51100), 34A boulevard De La Paix, le NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT -SIX Monsieur Fallou SECK et Madame Awa LADIANE, demeurant ensemble à REIMS (51100), 7 A rue des Crayères, mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de REIMS (51100) le 25 février 2026 ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens selon la loi française.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie DORY-JAMANN, notaire à REIMS (51100) 34 A boulevard de la Paix où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2606854

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI CERNAY BG

Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège social : 56 Rue Maxime Gorki 51100 REIMS
801 606 849 RCS REIMS

Par décision du 03/06/2026, la société ABC NETTOYAGE, SARL au capital de 35.000 €, sise 17 Rue Joseph Cugnot 51100 REIMS, identifiée sous le n° 883 634 594 R.C.S. REIMS, a, en sa qualité d'associée unique de la Société SCI CERNAY BG, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société SCI CERNAY BG au profit de la société ABC NETTOYAGE sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS, 55-57 Rue Thiers 51100 REIMS.

Pour avis

M2606712



MOULIN DE TERMES

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 €
Siège social :
19, rue Nicolas Henriot
51100 REIMS
940 875 321 RCS REIMS

Aux termes d'une déclaration en date du 10/06/2026, la société MOULIN DE SIGNY L'ABBAYE, SAS au capital de 293.340 €, ayant son siège social 58 rue de Monceau - 75008 Paris, identifiée sous le numéro 507 602 795 RCS Paris a, en sa qualité d'associé unique de MOULIN DE TERMES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, les créanciers de MOULIN DE TERMES pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de REIMS M2606888

AVIS DIVERS



PLURIAL NOVILIA

REIMS APPARTEMENT : 15 DAUDET T4 au 2^{ème} étage - 78.22 m² - lot 1506- Cellier - Place de stationnement en sous-sol - DPE : C - 119 500 € - réf : ER.11089.
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*. Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2606940



PLURIAL NOVILIA

TOURS SUR MARNE - RUE CLOS DES FOURCHES.

MAISON - T4 - 113 m² environ - DPE : D - Prix : 199500 € - ref : ER.66345.

Vente ouverte à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution). Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale. Remise des offres* : Par mail, Offre et prix soumis à condition de ressources*. Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2606843

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

Plurial Novilia 

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.16327 - 26 B ST BRICE

REIMS
Appartement : 26 B RUE DE SAINT BRICE Appartement T4 de 87 m² environ 5^{ème} étage lot N°46 box en sous-sol DPE : D 197 000 € - réf : ER.16327.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2606739

Plurial Novilia 

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.10309 - 5 JACQUES SIMON

5 Allée Jacques Simon T4 80.97 m² Carrez - lot 85 - DPE : B - parking --126 000 € - réf : ER.10309

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2606845

Plurial Novilia 

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

BETHENY - APPARTEMENTS :
- 6E Beauvoir - T5 au 2° - 93,94 m² Carrez - lot 21 - DPE : C - BOX - 200 500 € - réf : ER.22466

- 8C Beauvoir - T4 au 1° - 89,20 m² Carrez - lot 25 - DPE : C - BOX - 187 500 € - réf : ER.22469

FERE-CHAMPENOISE - MAISON :
- 11 Monnet - T5 - 3ch - 98 m² env - DPE : D - 117 500 € - réf : ER.66354

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH
M2606662

M. Max OLIVIER

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 septembre 2022,

Monsieur Max Victor Jean OLIVIER, en son vivant Retraité, veuf en premières noces de Madame Josiane Jeanne LEFEBVRE, demeurant à DROSNEY (51290) 8 rue du Château.

Né à GRASSE (06130), le 29 septembre 1943.

Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 5 février 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 29 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain FLORENS, Notaire associé à VITRY LE FRANCOIS (51300) 28, Rue Aristide Briand, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2606817

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Maître Camille HUGET

Notaire

3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

«LA CAUSERIE DES LILAS»

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Camille HUGET, le 22 mai 2026, enregistré à SPFE ARDENNES, le 27 mai 2026, Volume 2026N numéro 459,

Madame Danielle Suzanne Renée JOOS, née à HIERGES (08320), le 09 octobre 1951,

et Monsieur Jean-Michel Noël FILLEUR, né à VIREUX MOLHAIN (08320), le 25 octobre 1951, demeurant ensemble à FOISCHES (08600), 18 rue des Tilleuls.
Ont cédé à : La société dénommée «LA CAUSERIE DES LILAS».

Société à responsabilité limitée au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à HIERGES (08320), 30 rue Roger Renard.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN et identifiée sous le numéro unique d'identification 920 139 490, représentée par Monsieur Sébastien DARVILLE, né le 30 avril 1980 à REVIN (Ardennes), demeurant 30 rue de Mon Plaisir (08320) VIREUX WALLERAND, agissant comme seul et unique associés de la société.

Le FONDS DE COMMERCE de PETITE RESTAURATION ET GRILLADES, exploité à HIERGES (Ardennes), 30 rue Roger Renard, connu sous le nom de «LA CAUSERIE DES LILAS», immatriculé au RCS de SEDAN sous le numéro SIREN 920 139 490

Moyennant le prix de CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (185.000,00 €) Entrée en jouissance : 22 mai 2026

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Camille HUGET, notaire à GIVET (08600), 3 place Méhul, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).»

Pour insertion - Me Camille HUGET.
M2606743

CONSTITUTION

DE SOCIETE

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ERWYAN

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 68 avenue Roger Posty
08320 VIREUX MOLHAIN
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIREUX-MOLHAIN du 09/06/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ERWYAN

Siège social : 68 avenue Roger Posty, 08320 VIREUX MOLHAIN

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Céline CAILTEAU et Monsieur Michaël CREVAUX, demeurant ensemble 68 avenue Roger Posty, 08320 VIREUX MOLHAIN,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis La Gérance
M2606899

SCI DESM

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 06/05/2026 par Maître Frédéric INFANTINO, Notaire à VOUIERS (08400) - 10, rue de l'Aisne, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DESM

Objet social : - L'administration et la gestion de tous biens immobiliers ; et la détention de toutes parts sociales ou titres de sociétés et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la SOCIETE.

Siège social : 35, Chemin des usages, 08130 ATTIGNY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. DELEAU Davy 35, chemin des usages 08130 ATTIGNY

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la SOCIETE qu'avec le consentement des associés
M2606610

IDEA

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

La Champagnière

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 16 Rue Pierre Bérégovoy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05/06/2026 à Charleville-Mézières, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : La Champagnière

Siège social : 16 Rue Pierre Bérégovoy, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : La réalisation de prestations de services et de conseil à titre onéreux à toute entité ;

La prise de participations dans toutes les entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;

L'animation des sociétés qu'elle contrôle, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La coordination et le contrôle notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ;

La réalisation, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, ou immobiliers, la refacturation desdits services ;

Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie ;

La propriété, l'administration gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers moyens, et sous quelque forme que ce soit.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Milene ALVES BRONZERI, demeurant 3 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis La Gérance
M2606906

BELLE AU QUOTIDIEN

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 euros

Siège social : 33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 01 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : BELLE AU QUOTIDIEN

Siège social : 33 rue Dubois Crancé, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : La vente de prêt à porter et accessoires en boutique et en ambulatoire. La location de costumes et robes de soirée. La vente de textile de seconde main.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Serge BODART, demeurant 83 rue du Mayeur, Boîte 1, 6200 CHATELET (Belgique), assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis, la Gérance
M2606766

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Charleville - Flémes - Vireux-en-Tardenois

SCI dénommée «LCP»

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 8 juin 2026, a été constituée la société civile dénommée «LCP».

Siège social : VILLERS DEVANT LE THOUR (08190), 23 grande rue.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'unanimité
Gérance : Monsieur Ludovic Michel Ghyslain PERRIN, président de société, demeurant à VILLERS DEVANT LE THOUR (08190), 23 Grande Rue.

Pour avis - Maître Romain SHALGIAN

M2606798

HOLDING CHAMPRAU

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 Euros

Siège social : 18 Les Poteries - 08430 JANDUN

Avis de constitution

SOCIÉTÉ : HOLDING CHAMPRAU.
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : Cinq mille Euros (5.000 €), divisé en cinq cents (500) actions de dix Euros (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 18 Les Poteries - 08430 JANDUN.

OBJET : - L'acquisition, l'exploitation et la gestion de toutes entreprises industrielles ou commerciales, créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation, et plus généralement l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières, la participation à la constitution, au développement à la gestion et au contrôle de toutes sociétés, et plus généralement, la prise de participation directe ou indirecte et sous toute forme, dans toutes entreprises et dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation groupement ou autrement ;

- Les prestations de services d'assistance et de conseil à ses filiales et participations ;

- La transaction sur immeubles et fonds de commerces, la gestion immobilière et la négociation des biens ;

- La prestation de services.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRAIRES : Cinq mille Euros (5.000 €).

PRÉSIDENT : Madame CHAMPENOIS Emmanuelle, 18 les Poteries - 08430 JANDUN.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion, le président.
M2606929

DA SILVA PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 rue du Moulin
08190 AIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 28 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DA SILVA PERE ET FILS

Siège social : 16 rue du Moulin, 08190 AIRE

Objet social : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Manuel Antonio OLIVEIRA DA SILVA demeurant 16 rue du Moulin 08190 AIRE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis La Gérance
M2606800

SCI ARDENNES SEDAN IMMO

Par acte SSP du 05/06/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI ARDENNES SEDAN IMMO.

SIGLE : SASI.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Vente, location et gestion immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue Gambetta - 08200 SEDAN.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. YESSAD AMMAR, demeurant 23 rue Gambetta - 08200 SEDAN.
Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2606726

MODIFICATION

DE STATUTS

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine
08600 GIVET

CASA

Société civile immobilière au capital de 6 000 euros
Siège social : 156 rue du Bois du Ham
08170 FUMAY
515 388 056 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 19 avril 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Audrey P

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



MODEC
Société en commandite par actions
Au capital de 650 000 euros
Siège social :
17 Rue Roger Salengro
08330 VRIGNE AUX BOIS
685 880 239 RCS SEDAN

Suivant délibération du Conseil de Surveillance en date du 30 novembre 2025

Madame Betty FREMENTIN, demeurant 4 Avenue Marceau 08330 VRIGNE AUX BOIS, a été nommée en qualité de Présidente du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Madame Céline FREMENTIN, démissionnaire.

Pour avis
Le Conseil de Surveillance
M2606715



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuill

DES CESSIERS

Modifications statutaires

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à Rethel (Ardennes), le 25 février 2026, a été constatée la modification suivante de la société DES CESSIERS, Société civile d'exploitation agricole au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à ANNELLES (08310), 1 rue Arthur Rimbaud, identifiée sous le numéro SIREN 800 564 577 RCS SEDAN :

- Démission du gérant : Madame Pascale GERARD épouse TASSOT à compter rétroactivement du 1^{er} février 2026.

Pour avis
Le notaire
M2606804



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuill

SOCIETE CIVILE AGRICOLE TASSOT

Modifications statutaires

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à Rethel (Ardennes), le 25 février 2026, a été constatée la modification suivante de la société SOCIETE CIVILE AGRICOLE TASSOT, Société civile au capital de 124.665,00 €, dont le siège est à ANNELLES (08310), 1 rue Arthur Rimbaud, identifiée sous le numéro SIREN 315 444 570 RCS SEDAN :

- Démission du gérant : Madame Pascale GERARD épouse TASSOT à compter rétroactivement du 1^{er} février 2026.

Pour avis
Le notaire
M2606805



PROPY DELTA
SAS au capital de 373 000 €
Siège social :
ZI Est Pargny Resson
Rue de Bastogne 08300 RETHEL
RCS de SEDAN n°501 175 350

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 08/06/2026 a décidé de nommer, à compter du même jour :
- en qualité de président, la société 2D INVESTISSEMENTS, SARL au capital de 55 000 €, ayant son siège social 3 avenue des Nations 08140 DOUZY, immatriculée au RCS de SEDAN sous le n°511 837 247, en remplacement de la société HOLDING DE REKENEIRE, démissionnaire ;

- et en qualité de directeur général, la société HOLDING DE REKENEIRE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 19 rue de Courcy 51220 LOIVRE, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°980 040 836 au RCS de REIMS en remplacement de la société 2 D INVESTISSEMENTS, démissionnaire.
Modification au RCS de SEDAN.
M2606823

AJ HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social :
9 rue des Marlis
08300 Acy-Romance
902 217 603 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 8 juin 2026, il a été décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée (SARL) à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle. Cette transformation entraîne la fin des fonctions de Présidente de Madame Julie Dautelle-Miller.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la société est administrée par ses co-gérants : - Madame Julie Dautelle-Miller, demeurant 17 rue de Courbance, 08300 Acy-Romance. - Monsieur Alexis Miller, demeurant 5 rue du Général Leclerc, 08300 Coucy. La dénomination de la société, son capital, son siège, son objet et sa durée demeurent inchangés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.
M2606831

EOLE LES NESLOISES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
19, Avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
800 568 743 RCS SEDAN

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 24 avril 2026, il résulte que, la Société SADEC AKELY sise 19, Avenue de messine à 75008 PARIS inscrite au RCS de Paris sous le numéro 351 461 694, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de l'EURL VERDICT, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis Le Président
M2606839

DES TRAVERNES

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 08400 GRIVY LOISY
382 209 740 RCS SEDAN

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 décembre 2025, il a été nommé à compter de ce jour en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée : Monsieur Julien CREUWELS demeurant 3, Chemin des Travernes à GRIVY LOISY (08400)

POUR AVIS Le Président
M2606892

DISSOLUTION DE SOCIETE



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

DURY JAYOT

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 5.335,72 Euros
Siège social :
59 rue Jean Jaures
08700 NOUZONVILLE
Siège de liquidation :
59 rue Jean Jaures
08700 NOUZONVILLE
328 443 262 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François DURY, demeurant 59 rue Jean Jaures - 08700 NOUZONVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 59 RUE JEAN JAURES 08700 NOUZONVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.
M2605687

LA FOURNIER

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
28 rue Alfred Doury
08310 JUNIVILLE
Siège de liquidation :
28 rue Alfred Doury
08310 JUNIVILLE
449 425 891 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Armelle LOUIS, demeurant 28 rue Alfred Doury - 08310 JUNIVILLE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 28 rue Alfred Doury - 08310 JUNIVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.
M2605702



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

SARL DALOZ JEAN-YVES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social :
48 rue Linard
08600 FROMELENNES
Siège de liquidation :
48 rue Linard
08600 FROMELENNES
443 439 732 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la

Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur DALOZ Jean-Yves, demeurant 48 rue Linard 08600 FROMELENNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 48 rue Linard 08600 FROMELENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
M2605979

LE DIABOLO

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Zone industrielle du Mont Blanc
Centre commercial Leclerc
08400 VOUIZERS
849 061 106 R.C.S. Sedan

Par PV d'AGE du 26.05.2026, l'assemblée générale a accepté la démission de M. Hugo PROENCA LARACHE, domicilié 1 rue du Meslier à CHARBOGNE (08130) à compter du 29/05/2026.

Monsieur Théo GLINEUR, domicilié 7 bis place Guy de Montagnac à BAZEILLES (08140) a été nommé directeur à compter du 29/05/2026.

Pour avis : Le président.
M2606285

CLOTURE DE LIQUIDATION

SKY NOVATION

SARL au capital de 100 €
Siège social :
14 rue Eugène Frère
08130 ATTIGNY
RCS de SEDAN n°919 081 067

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} DUTHOIT Héroïse de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2606827



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

MONATTE

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social et siège de liquidation :
2 rue du Puits, Chemery sur Bar
08450 CHERMERY CHEMERY
919 821 918 RCS SEDAN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 15/01/2026 au siège de liquidation, la collectivité des associées a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Céline GUERIN, demeurant 2 rue du Puits, Chemery sur Bar à CHERMERY CHEMERY (08450) et Madame Caroline CLOSQUINET, demeurant rue du Chaud Four 17, 6860 LEGLISE (Belgique), de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Les Liquidateurs
M2606901

SCEA «LES AILETTES»

En cours de liquidation
Société civile
au capital de 175 200 EUROS
3 Chemin de Longe
08300 PERTHES
331.516.732 RCS SEDAN

Suivant PV AGE du 20.05.2026 les associés ont approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31.12.2025. Quitus et décharge de mandat a été délivré à la liquidatrice.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN en annexe au registre du commerce et des sociétés.

La liquidatrice.
M2605769

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 04 juin 2026

SAS O'CHINEUR, 50 boulevard Lucien Pierquin, 08000 Warcq, RCS Sedan 901 898 726. Vide grenier à titre permanent, dépôt vente, et vente de biens d'occasion. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
M2606685

SAS NOUVELLE BRASSERIE DUCALE, 16 place Ducale, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 803 871 805. Restauration traditionnelle, activités de bar, restauration sur place et à emporter. Jugement en date du 4 juin 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 30 avril 2026. Liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2606733

SAS AFRICA FOOD, 9 rue du Ménil, 08200 Sedan, RCS Sedan 943 385 682. Restauration africaine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606737

Jugement du 04 juin 2026

SARL HOSTELLERIE & ASSOCIES (HA), 1 rue Pierre Curie, 08300 Rethel, RCS Sedan 941 565 103. Restauration, café, bar, brasserie. Hôtellerie, réception, mariage, organisation d'événements, hébergement, location, appartement, meublé. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
M2606728

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 04 juin 2026

SARL AU FOURNIL DU THEUX, 5 bis rue de Berthaucourt, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 913 089 470. Boulangerie, pâtisserie, traiteur, journaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606729

SAS APAW RENOV SAS, 13 bis rue du Cygne, 08600 Givet, RCS Sedan 902 807 106. Travaux d'isolation intérieure et extérieure, rénovation, toutes opérations quelconques contribuant à la résiliation de cet objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606731

SARL HALLES DE SEDAN, 18 avenue de la Marne - Espace Godard -, 08200 Sedan, RCS Sedan 898 880 042. Vente de fruits et légumes, alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606732

SAS LABORATOIRE KN PROTHESE DENTAIRE, 17 rue Madame de Sévigné, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 824 514 764. Fabrication de prothèses dentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606735

SARL C.A.D.LAB, 17 rue Madame de Sévigné, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 853 759 967. Fabrication et commercialisation de prothèses dentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2606736

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du
04 juin 2026

SAS HELIOSPHERE COIFFURE,
16 rue du Président Kennedy, 08000
Charleville-Mézières, RCS Sedan 952 447
878. Toutes activités touchant à la coiffure
sous toutes ses formes et aux soins de la
barbe, ainsi que la vente de tous produits
et accessoires non réglementés rattachés à
l'activité de coiffure et de barbier. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire, date de cessation
des paiements le 23 avril 2026, désignant :
administrateur SCP Pascale Chanel Elodie
Bayle, prise en la personne de Maître
Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille
Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour
mission : d'assister, mandataire judiciaire
Selar Bruno Raulet, prise en la personne de
Maître Raulet 34 rue des Moulins
51715 Reims cedex. Les déclarations des
créances sont à adresser au mandataire
judiciaire ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13
du code de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2606730

**DUPAYS (nom d'usage DUPAYS
(El) Daniel, Marcel**, 13 rue Savart,
08000 Charleville-Mézières, RM
488 155 565. Couverture. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire, date de
cessation des paiements le 19 mai
2026, désignant : administrateur Selas
Vermue, prise en la personne de Maître
Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint
Quentin, avec pour mission : d'assister,
mandataire judiciaire Selar Bruno
Raulet, prise en la personne de Maître
Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims
cedex. Les déclarations des créances
sont à adresser au mandataire judiciaire
ou sur le portail électronique prévu par
les articles L. 814-2 et L. 814-13 du
code de commerce dans les deux mois à
compter de la publication au Bodacc.
M2606734

AVIS DIVERS

**Office Notarial
GAMBETTA**
Vetea GRIMOD
Ludvine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

Madame Marie
MADRE

**Avis de saisine de
légataire universel délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date
du 29 avril 2013 ;

Madame Marie Francesc MADRE, en
son vivant retraitée, veuve de Monsieur
Claude Louis LEFRANC, demeurant à
MONTHERME (08800), 15 résidence
Saint-Antoine.
Née à PORT LOUIS (Maurice), le 15
juillet 1950.

Décédée à MONTHERME (08800)
(France), le 30 mars 2022.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce
testament a fait l'objet d'un dépôt aux
termes du procès-verbal d'ouverture et
de description de testament reçu par
Maître Ludvine MARCHAND, Notaire
Associé à RETHEL (Ardennes), 8
avenue Gambetta, le 5 juin 2026, duquel
il résulte que le légataire remplit les
conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé
auprès du notaire chargé du règlement
de la succession : Maître Ludvine
MARCHAND, Notaire associé à RETHEL
(Ardennes), 8 avenue Gambetta,
référence CRPCEN : 08018, dans le
mois suivant la réception par le greffe
du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE
MEZIERES de l'expédition du procès-
verbal d'ouverture du testament et copie
de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire
sera soumis à la procédure d'envoi en
possession.

Pour avis.

M2606779

M^{me} Colette Anna
Marthe COMPTE
née CITERNE

Avis d'envoi en possession : Rectificatif
à l'annonce parue le 30/01/2026 - Réf
M2601330 :

Il convenait de lire que les oppositions
sont à former auprès de Me Guillaume
CONREUR, office notarial d'Arches,
notaire associé, à 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES, 1 bis rue de Lorraine.

Pour Avis rectificatif
Me Sophie COLLET-MONOD
M2606855

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SARL SAINT
PIERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 84.000 euros
Siège social :
ZAC de la Haie des Fourches
Rue Georges Noel - 10190 ESTISSAC
R.C.S. Troyes 398 832 931

Avis de cession

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 29/04/2026 enregistré au
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
ET DE L'ENREGISTREMENT AUBE,
le 11/05/2026 Dossier 2026 00010644
référence 1004P01 2026 A 00560, la
société SARL SAINT PIERRE, SARL au
capital de 84.000 €, dont le siège social
est à ESTISSAC (10190), ZAC de la
Haie des Fourches rue Georges Noel,
RCS TROYES 398 832 931 a vendu à
la société SARL SAINT PIERRE APPRO,
SAS au capital de 1.000 €, dont le siège
social est à Saint-Lyé (10180), 5 Voie de
l'Arcade, RCS TROYES 103 370 029.

Le fonds de commerce de vente
en gros, demi-gros et détail, vente
ambulante de fruits et légumes détail
alimentaire, exploité ZAC de la Haie
des Fourches rue Georges Noel 10190
ESTISSAC, comprenant :

La clientèle et l'achalandage y
attachés ;

Le droit de poursuivre les contrats liés
à l'exploitation
Le matériel et le mobilier, les
agencements et installations nécessaires
à l'exploitation du fonds de commerce
présentement cédé ;

Et plus généralement, tous les
éléments corporels et incorporels
composant ledit fonds et nécessaires à
son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au
1^{er} mai 2026.

La cession a été consentie et acceptée
moyennant le prix principal de 145.000
euros s'appliquant :

Aux éléments incorporels pour
15.000 € ;

Aux éléments corporels pour
130.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues dans les dix jours suivant la
dernière en date des publications légales
au siège du fonds (ZAC de la Haie des
Fourches rue Georges Noel 10190
ESTISSAC) pour la validité et pour la
correspondance au cabinet SYSTEMIS
CONSEIL TAX & LEGAL, 9 Boulevard
Sévigné 21000 DIJON.

Pour insertion.

M2606873

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Société nouvelle
LAMBERT Entreprise

Rectificatif de l'annonce n° M2606523
parue dans le matot-braine.fr le
03/06/2026. Il fallait lire : Le siège social
de la société en cours de constitution est
fixé 8 rue Marc Verdier - 10150 PONT
SAINTE MARIE.
M2606778

DIAG IMMO 3

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à TROYES du 21/05/2026,
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : DIAG IMMO 3.
SIÈGE : 166 rue de Preize - 10000
TROYES. DURÉE : 99 ans à compter de
son immatriculation au R.C.S. CAPITAL :
1.000 €. OBJET : La réalisation de tous
diagnostics techniques immobiliers,
obligatoires ou non obligatoires,
notamment amiante, plomb, termites,
performance énergétique (DPE), gaz,
électricité, mesurages (loi Carrez et
loi Boutin), ainsi que tous contrôles,
expertises et vérifications techniques
liés à l'état des biens immobiliers. La
prestation de services, conseils et
audits dans le domaine du bâtiment et
de l'immobilier. EXERCICE DU DROIT
DE VOTE : Tout associé peut participer
aux décisions collectives sur justification
de son identité et de l'inscription en
compte de ses actions au jour de la
décision collective. Sous réserve des
dispositions légales, chaque associé
dispose d'autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions. TRANSMISSION
DES ACTIONS : La cession des
actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la
collectivité des associés. PRÉSIDENT :
M. Alexandre URENA, demeurant 78 rue
de Chanteloup - 10300 STE SAVINE. La
société sera immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour avis : Le président.

M2606255

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

JD CAPITAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5 Rue de l'Eglise
10400 PERIGNY LA ROSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date du 04/06/2026 à
A PERIGNY LA ROSE, il a été
constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
à associé unique

Dénomination : JD CAPITAL

Siège : 5 Rue de l'Eglise, 10400
PERIGNY LA ROSE

Durée : 99 ans à compter de
son immatriculation au Registre du
commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :

• La prise de gestion de toutes
participations dans toutes sociétés
et la gestion de son patrimoine, ainsi
que toutes prestations de services
notamment administratives, techniques,
financières et comptables, à ses filiales
et à toutes autres entreprises.

• La participation de la Société, par tous
moyens, directement ou indirectement,
dans toutes opérations pouvant se
rattacher à son objet par voie de création
de sociétés nouvelles, d'apport, de
souscription ou d'achat de titres ou
droits sociaux, de fusion ou autrement,
de création, d'acquisition, de location,
de prise en location-gérance de tous
fonds de commerce ou établissements ;
la prise, l'acquisition, l'exploitation ou
la cession de tous procédés et brevets
concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de
l'inscription en compte de ses actions au
jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la
collectivité des associés.

Président : Monsieur Julien
DAMASSE, demeurant 5 rue de l'Eglise,
10400 PERIGNY LA ROSE

La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés de
TROYES.

Pour avis : Le président.

M2606663

ENTREPRISE
GUIGUET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à MORVILLIERS du
20/05/2026, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes : Forme sociale : Société à
responsabilité limitée - Dénomination
sociale : ENTREPRISE GUIGUET
- Siège social : 1 Rue du Haut Dormont,
10500 MORVILLIERS - Objet social :
Terrassement, assainissements
individuels, travaux préparatoires
- Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et
des sociétés - Capital social : 2 000
euros - Gérance : Monsieur Bastien
GUIGUET, demeurant 1 Rue du Haut
Dormont 10500 MORVILLIERS, assure
la gérance. Immatriculation de la Société
au Registre du commerce et des sociétés
de TROYES.

Pour avis - La Gérance

M2606303

BRETON HYDRO-
DEBOUCHAGE

Par un acte SSP en date du
28/05/2026 il a été constitué une SAS
ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BRETON
HYDRO-DEBOUCHAGE Capital :
10000 € Sigle : BHD Siège social : 12
Lotissement du Village 10240 COCLOIS
Objet : L'activité de débouchage,
nettoyage, curage, détartrage et
inspection vidéo de tous réseaux
d'évacuation d'eaux usées, vannes et
pluviales. Les travaux d'assainissement
et de petite plomberie. Durée : 99
ans. Président : M. BRETON Arnold
demeurant 12 Lotissement du Village
10240 COCLOIS Clause d'agrément :
Les actions sont librement cessibles
entre associés Admissions : Tout associé
a accès aux assemblées et chaque
action donne droit à une voix La société
sera immatriculée au RCS de TROYES
M2606369

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

HOLDING HUGOT
DM

Société par actions simplifiée
au capital de 548.800 Euros
Siège social :
6 rue du Maréchal Joffre
10270 LUSIGNY SUR BARSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LUSIGNY SUR BARSE
du 2 juin 2026, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME : Société par actions
simplifiée.

DÉNOMINATION : HOLDING HUGOT
DM.

SIÈGE : 6 rue du Maréchal Joffre
- 10270 LUSIGNY SUR BARSE.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans
à compter de son immatriculation au
Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 548.800 €.

OBJET : La prise et la gestion de
toutes participations dans toutes sociétés
et la gestion de son propre patrimoine.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux
décisions collectives sur justification de
son identité et de l'inscription en compte
de ses actions au jour de la décision
collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque action donne droit à une voix.
AGREMENT : Les cessions d'actions
au profit d'associés ou de tiers sont
soumises à l'agrément de la collectivité
des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Damien
HUGOT, demeurant 24 rue de Millery
- 10270 LUSIGNY SUR BARSE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur
Matthieu HUGOT, demeurant 6 rue de la
Montée du Gris - 10260 MONTCEAUX
LES VAUDES.

La société sera immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés
de Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2606672

SAS DU PIMEUX

Rectificatif à l'annonce M2606644 parue le
05/06/2026, il convenait de lire :
OBJET SOCIAL : Débit de boissons,
bar, restaurant, traiteur, organisation
d'événement et location de matériel de
réception.
M2606704

baillot
& ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI DEMLA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
08/06/2026, il a été constitué une SCI ayant
les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DEMLA

Objet social : La propriété par voie
d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise
en valeur, la prise à bail à construction,
l'administration, l'exploitation par bail,
location ou autrement, l'échange de
tous immeubles bâtis ou non bâtis
dont elle pourrait devenir propriétaire ;
éventuellement et exceptionnellement
l'aliénation du ou des immeubles devenus
inutiles à la Société, au moyen de vente,
échange ou apport en société.

Siège social : 19 rue Paul Dubois, 10000
TROYES

Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : CRN IMMOBILIER, SASU au
capital de 447 308,40 €, ayant son siège
social 19 rue Paul Dubois 10000 TROYES,
immatriculée sous le n°413989526 au RCS
de TROYES

Clause d'agrément : Toute cession
de parts est agréée par les associés par
décision collective extraordinaire
M2606717

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

TRANSPORTS
LE MINH

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
12 rue Roger Thieblemont
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LA CHAPELLE SAINT
LUC du 10/06/2026, il a été constituée une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à
associé unique.

DÉNOMINATION : TRANSPORTS LE
MINH.

NOM COMMERCIAL : STLEM.

SIÈGE : 12 rue Roger Thieblemont
- 10600 LA CHAPELLE ST LUC.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à
compter de son immatriculation au Registre
du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : Transports routiers de
marchandises, fret interurbain,
Commissionnaire de transports

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux décisions
collectives sur justification de son identité
et de l'inscription en compte de ses actions
au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La
cession des actions de l'associé unique
est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés, sont
soumises à l'agrément de la collectivité des
associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Minh LE,
demeurant 12 rue Roger Thieblemont
- 10600 LA CHAPELLE ST LUC.

La société sera immatriculée au Registre
du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2606861

LE PAIN
GOURMAND

Suivant ASSP le 04/06/2026 à
VILLENAXE LA GRANDE, il a été
constitué une SAS présentant les
caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : LE PAIN
GOURMAND

FORME : SAS
CAPITAL : 1.000 €

OBJET : Boulangerie, pâtisserie, glaces,
traiteur, boissons alcoolisées et non
alcoolisées, confiserie, produit de revente,
chocolaterie

SIEGE SOCIAL : 2, rue de la Gare
- 10370 VILLENAXE LA GRANDE

DURÉE : 99 années à compter de la date
d'immatriculation au RCS

PRÉSIDENT : M^{me} Laëtitia LETARD

épouse BERIET pour une durée illimitée

DIRECTEUR GENERAL : M. Franck
BERIET pour une durée illimitée Demeurant
ensemble 23ter rue Blanche, 77480
MONTIGNY LE GUESDIER

Conditions d'admission aux assemblées
d'associés et d'exercice du droit de vote :
qualité d'associé

Conditions d'exercice du droit de vote :
une action vaut une voix.

Agrement des nouveaux associés par
l'assemblée générale

La Société sera immatriculée au RCS de
TROYES.

Pour insertion.

M2606724

PEGASUS IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 43 avenue du Général
Leclerc
10200 BAR SUR AUBE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BAR SUR AUBE
du 18.05.2026, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société civile
immobilière

Dénomination sociale : PEGASUS
IMMO

Siège social : 43 avenue du Général
Leclerc, 10200 BAR SUR AUBE

Objet social : Acquisition, construction,
gestion de biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter
de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Yann JENY demeurant 43
avenue du Général Leclerc 10200 BAR
SUR AUBE

Clauses relatives aux cessions de
parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au
moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au
Registre du commerce et des sociétés de
TROYES.

Pour avis La Gérance

M2606893

MODIFICATION

DE STATUTS

baillot
& ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

DEBOUCH'VISIO
NET SERVICES

EUR au capital de 10 000 €
Siège social : 6 Rue Altiero Spinelli
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°509 583 779

AVIS DE MODIFICATION

En date du 15/05/2026, l'

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

STOCKS EN SEINE

au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 Grande Rue
10400 MARNAY SUR SEINE
Immatriculée au R.C.S. de Troyes
sous le n° B 838 751 584

Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 mai 2025, il a été décidé :

- De prendre acte de la démission de Madame Ann Katrin MAHLER-LOPES, de ses fonctions de gérante, à compter du 28 mai 2025 ;

- De nommer en qualité de gérant à compter du 28 mai 2025, MILA ONE HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 453.000,00 €, siège social : 23 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 489 182 378, représentée par son représentant légal Monsieur Jean-Pierre LOPES en sa qualité de gérant.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.
M2606668

D&A CABINET SOCIAL

SARL au capital de 500 €
Siège social :
58 RUE VICTOR HUGO
10440 LA RIVIERE DE CORPS
RCS TROYES 983 978 248

L'AGE du 01/03/2026 a décidé à compter du 01/03/2026 de nommer en qualité de gérante Madame SANDRIN AGATHE, demeurant 58 RUE VICTOR HUGO, 10440 LA RIVIERE DE CORPS.
Modification au RCS TROYES.
DAVY CORBILLON
M2606710

LES DOIGTS DE FEE

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
28 bd danton 10000 Troyes
918 737 891 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGO en date du 02/06/2026 les associés ont nommé gérant M. GEORGE Lionel, Francis, demeurant 3 rue Henri Martinet 51290 Margerie-Hancourt en remplacement de M. PAN Hanlong
Mention au RCS de Troyes
M2606722



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SAINT JEAN

SCEA
Capital social : 21.000 Euros
Siège social :
1 chemin des Vauclles
10110 BALNOT-SUR-LAIGNES
982 780 975 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision unanime en date du 27 mars 2026, les associés ont pris acte de la nomination, à compter du même jour, en qualité de gérant de la société, de Monsieur Jean-Christophe GREMILLET, demeurant Les Vauclles - 10110 BALNOT SUR LAIGNES, en remplacement de M. Jean-Michel GREMILLET.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2606727

ALINE C

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social :
12 rue des Cerisiers
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES
903 497 816 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 23 mai 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 4 Rond-Point Saint-André - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS, à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Inscription modificative au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2606749



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

AUBE TERRASSEMENT

Transformation en SAS

Aux termes d'une décision en date du 01/06/2026, l'associé unique de la société AUBE TERRASSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 4.500 €, dont le siège social est 2 chemin des Prés Bonnet - 10800 SAINT THIBAULT, R.C.S. TROYES 447 994 146, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 4.500 €. En assemblée, chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession d'actions aux tiers autres que le conjoint, ascendant et descendant est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la société était dirigée par son gérant, Monsieur Alain LEVEQUE, demeurant 2 chemin des Prés Bonnet - 10800 SAINT THIBAULT, lequel est nommé président sous la nouvelle forme.

Pour avis : Le président.
M2606858

STELLA CLOTHES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 rue Georges Clemenceau
10270 LUSIGNY SUR BARSE
908 289 366 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 15 mai 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 46 rue du Temple - 10140 LA LOGE AUX CHEVRES, à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Inscription modificative au R.C.S. de TROYES.
M2606752



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

CAPBORN

Société à responsabilité limitée au capital de 3.073.120 Euros
Siège social :
Place de la Halle - 10220 PINEY
984 513 044 R.C.S. Troyes

Avis d'augmentation de capital social par apport en nature

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 janvier 2026 à 10h, le capital social a été augmenté d'un montant de 1.675.000 € par voie d'apport en nature, et a ainsi été porté de la somme de 1.398.120 € à la somme de 3.073.120 €.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2606781

AGRIMAX

SAS au capital de 500.250 Euros
Siège social :
2 Ter Grande Rue - 10240 COCLOIS
417 956 323 R.C.S. Troyes

Modification des dirigeants

Par décisions d'associé unique en date du 09/06/2026, il a été décidé de :
- Nommer la société ELYAPPAUL, SAS au capital de 2.000.000 € dont le siège social est situé 24 avenue de Verdun - 45170 NEUVILLE AUX BOIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ORLEANS sous le numéro 478 161 169 en qualité de président en remplacement de la société FINANCIERE AGRIMAX à compter du 09/06/2026 ; - Nommer Monsieur Fabrice HARDY, demeurant 21 rue des Châtagnes d'eau - 44390 NORT SUR ERDRE, en qualité de directeur général mandataire social à compter du 09/06/2026. Modification au R.C.S. de TROYES.
M2606862

GFA «DE GRATE POT»

Capital social : 268 996,29 €
Siège social :
4 rue Léon Beaugrand
10300 MONTGUEUX
RCS TROYES 323 426 304

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2026, les associés ont décidé des points suivants :
- Nomination de la SAS «Vitaceae Conseils», demeurant 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES, représentée par Monsieur Philippe PETIT, en qualité d'administrateur provisoire, à compter du 1^{er} mars 2026.

- Retrait de Monsieur Jacques BEAUGRAND, de la gérance, depuis le 12/01/2020
- Retrait de la SELARL CARDON & BORTULUS, représentée par M. Alexandre BORTULUS en tant qu'administrateur provisoire, depuis le 1^{er} juillet 2025.

Pour avis, La gérance.
M2606857



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

DIETRICH ASSURANCES

Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 €
Siège social :
25, avenue Major Général Vanier
10000 TROYES
508 615 630 RCS TROYES

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 01/04/2026, il a été décidé de prendre acte du décès de Monsieur Philippe DIETRICH le 13 janvier 2026, de la cessation concomitante de ses fonctions de gérant et de nommer en lieu et place pour une durée indéterminée à compter du 01/04/2026 Monsieur Thomas DIETRICH, demeurant 12, rue Jacques Bourgoïn 10000 TROYES et Madame Mathilde DIETRICH, demeurant, 4 rue Guynemer 10420 LES -NOES-PRES-TROYES.

Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis
M2606867

BEAUTE OCEANE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
13 Rue Jean Jaurès
10500 BRIENNE LE CHATEAU
800 280 406 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BEAUTE OCEANE a décidé de transférer le siège social du 13 Rue Jean Jaurès, 10500 BRIENNE LE CHATEAU au 5T rue Haute 10500 LA ROTHIERE à compter du 1^{er} janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance
M2606896

TRANSPORT VERGNAUD FRANCIS

Société à responsabilité limitée au capital de 24 000 euros
Siège social :
3 Voie de Vendeuvre
10140 THIEFFRAIN
493 154 512 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TRANSPORT VERGNAUD FRANCIS a décidé de transférer le siège social du 3 Voie de Vendeuvre, 10140 THIEFFRAIN au 15 rue du Trot, 10110 CELLES SUR OURCE à compter du 1^{er} avril 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

M2606868



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SOCIETE D'ETUDES EN COURTAGE D'ASSURANCES SECASSUR

Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 Euros
Siège social :
25 avenue Major Général Vanier
10000 TROYES
327 628 939 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 01/04/2026, il a été décidé de prendre acte du décès de Monsieur Philippe DIETRICH le 13 janvier 2026, de la cessation concomitante de ses fonctions de gérant et de nommer en lieu et place pour une durée indéterminée à compter du 01/04/2026 Monsieur Thomas DIETRICH, demeurant 12 rue Jacques Bourgoïn - 10000 TROYES et Madame Mathilde DIETRICH, demeurant 4 rue Guynemer - 10420 LES NOES PRES TROYES.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2606793

DISSOLUTION

DE SOCIETE

CHOU'EVENTS

Société à Responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social :
2 Rue Cézanne
10120 ST GERMAIN
999 833 858 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Jessica HERBIN, demeurant 14 Rue des Boullins - 10190 MESSON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Paul Cezanne - 10120 ST GERMAIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

M2606304

CLOTURE

DE LIQUIDATION



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI B.O.H

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 20 mai 2026, la SCI B.O.H (en liquidation), société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, 32 rue de la Haute Moline - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, R.C.S. TROYES SIREN 807 641 352, représentée par son liquidateur Monsieur Olivier BARBOT, demeurant à LOUPES (33370), 30 B route du Pout, déclare que la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal a été clôturée le 20 mai 2026, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de TROYES (10).

Pour insertion, le liquidateur.

M2606806

SCI JEC

Société civile immobilière au capital de 83.840 Euros en cours de liquidation
Siège social :
4 rue Jules Ferry
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
Siège de la liquidation :
1 rue du Docteur Meyer
10270 LUSIGNY SUR BARSE
444 398 606 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale, réunie le 17 mars 2026, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claudine Marteau, demeurant 1 rue du Docteur Meyer - 10270 LUSIGNY SUR BARSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S. auprès duquel la société sera radiée.

Pour avis : Le liquidateur.

M2606859



EC3 CONSEILS

4 Place Maréchal Foch
10000 TROYES

NEGOCE MACHINE

SARL au capital de 9000 €
Siège social :
17 RUE NOTRE DAME
10700 Champigny-sur-Aube
424 600 559 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 30/03/2026 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} SASSON VALERIE, demeurant 9 BIS RUE BOBIERRE DE VALLIERE 92340 Bourg-la-Reine pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Troyes.

Radiation au RCS de Troyes
M2606910

POURSUITE D'ACTIVITE

ORT IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 13 rue Ampère
10350 MARGINY LE CHATEL
917 758 716 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 16 avril 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis Le Président

M2606856

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Maître ERIC REMY

Notaire
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

EPOUX GAMBA

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Eric REMY, Notaire de la SARL «ERIC REMY NOTAIRE», sus-nommé, CRPCEN 10032, le 04 juin 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts par Patrice Baptiste Sébastien GAMBA et Véronique Jeanne Charlotte THIERRY, dt à LA RIVIERE-DE-CORPS (10440) 60 rue Jean Jaurès nés, M. à TROYES (10000) le 16 avril 1964 et M^{me} à TROYES (10000) le 22 décembre 1964, mariés à la mairie de RUMILLY -LES-VAUDES (10260) le 30 mai 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me Bernard de LA HAMAYDE, notaire à SAINT-PARRES-LES VAUDES (10260), le 15 avril 1992.

Les oppositions des créanciers de cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire

M2606679



Maître ERIC REMY

Notaire
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

EPOUX GAMBA

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Eric REMY, Notaire de la SARL «ERIC REMY NOTAIRE», sus-nommé, CRPCEN 10032, le 04 juin 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts. Alain Baptiste Sébastien GAMBA et Nadine Marie-Louise Godelive RAUDIN, dt ensemble à VENDEUVRE-SUR - BARSE (10140) 13 rue du Val aux Moines, nés, M. à VENDEUVRE-SUR-BARSE (10140) le 25 juillet 1960 et M^{me} née à TROYES (10000) le 5 avril 1961, mariés à la mairie de LONGPRE-LESEC (10140) le 14 janvier 1984 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me Bernard GUERIN, notaire à BAR-SUR-SEINE (10110), le 7 janvier 1984.

Les oppositions des créanciers de cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire

M2606681

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne



SELASU Déolinda Carla PINCHOT
Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaires.fr

EPOUX BEAUDOUT

INSERTION
CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Déolinda Carla PINCHOT, Notaire associée de la Société d'exercice libéral par actions simplifiées à associée unique «SELASU Déolinda Carla PINCHOT Notaire», titulaire d'un Office Notarial à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10190), 4 Chemin du Placiot, soussignée, CRPCEN 10013, le 5 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant entre :

Monsieur José Philippe BEAUDOUT, travailleur indépendant, et Madame Patricia Anne-Marie LE GOFF, retraitée, demeurant ensemble à NEUVILLE-SUR-VANNE (10190) 3 rue de Montréal.

Monsieur est né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 26 février 1960.

Madame est née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 5 septembre 1959.

Mariés à la mairie de SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310) le 27 juin 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2606742



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaires associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX GARNIER

Changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître VUILLEMIN Eric, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 19/05/2026.

M. GARNIER Dorange et M^{me} COURJAN-GARNIER Evelyne demeurant ensemble 17 Rue de Vignolle, 51120 SAINT QUENTIN LE VERGER, mariés le 21/09/1968 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître VUILLEMIN Eric, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Me Eric VUILLEMIN

M2606783

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

AVIS DIVERS

M. Jean Philippe FAUVET

Avis de saisine de
légitaire universel délai
d'opposition

Suivant testament olographe en date du 18 février 2016, Monsieur Jean Philippe FAUVET, en son vivant retraité, demeurant à BAYEL (10310), 2 rue de la Tuilerie, né à BAR SUR AUBE (10200), le 23 octobre 1944, célibataire, de nationalité française, décédé à TROYES (10000) (France), le 27 janvier 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Catherine DEPOISSON, Notaire à BAR SUR AUBE (Aube), 26 rue du Général Vouillemont, le 4 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine DEPOISSON, Notaire à BAR SUR AUBE 10200, référence CRPCEN : 10064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2606924

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE



NOTAIRES DE LA VALLEE
3-5 rue du Général Louis Vallin
DORMANS (51700)

JKNS INVEST

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Anthony JAMA, Notaire associé de la société civile professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices notariaux, nommé pour exercer dans l'Office notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 10 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : JKNS INVEST.

Le siège social est fixé à : MONTLEVON (02330), 2 La Givrierie.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros (1.000,00 €).

Les apports sont numéraires.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Julien Francis DAGONET et Madame Karine Marie Eliane ELEONORA demeurant MONTLEVON (02330), 2 La Givrierie.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis : Le Notaire.

M2606950

JFM IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
20, rue de la Belle Aumône
02160 LES SEPTVALLONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 05/06/2026, il a été constitué une Société civile immobilière dénommée JFM IMMO présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 20, rue de la Belle Aumône 02160 LES SEPTVALLONS

Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Mickaël JOURDAN, demeurant 20, rue de la Belle Aumône 02160 LES SEPTVALLONS et Monsieur Frédéric JOURDAN, demeurant 70 boulevard des Belges 51100 REIMS

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2606909

MODIFICATION

DE STATUTS

MERCURE
Distribution

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 60 000 euros
Siège social :
Pont de Buire 02500 BUIRE
811 934 793 RCS ST QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} juin 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de Pont de Buire, 02500 BUIRE au 1^{er} ter rue Georges Clémenceau, 02500 HIRSON, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

M2606824



**OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX**
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CRIZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
VIVIER MATHIEU

Avis de transformation

Aux termes d'un acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 8 avril 2026, les associés ont décidé notamment d'augmenter le capital social, de transférer le siège social, et de transformer la SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE VIVIER MATHIEU (SCEA) en SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIVIER MATHIEU (SCI) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société Civile régie par les articles 1845 à 1870-1 du Code civil.

DENOMINATION SOCIALE : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIVIER MATHIEU

OBJET : L'acquisition de tous immeubles et droits immobiliers, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ou droits immobiliers, éventuellement l'achat de tous autres immeubles, la

vente d'immeubles inutilisés à la réalisation de l'objet social, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : les associés ont décidé de transférer le siège social de MARGNY- EN-ORXOIS (02810), Ferme des Marionnettes pour le fixer à BASSEVELLE (77750), avenue de Fromentières, Ferme de Fromentières.

DURÉE : 99 années à compter du 1^{er} juin 2012, date de son immatriculation,

CAPITAL : Les associés ont augmenté le capital d'un montant de 5.470,00 € pour le porter de 22.100,00 € à 27.570,00 €.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANCE : - Monsieur Mathieu VIVIER, Demeurant à REIMS (51100), 57 bis rue Coquebert.

L'inscription modificative sera faite auprès du RCS de SOISSONS et l'immatriculation requise auprès du RCS de MEAUX.

Pour avis Me Geoffroy CROZAT, Notaire.

M2606886

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

«AUX DELICES DE
CAMILLE»

Acte de cession

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, le 27 mai 2026, enregistré à REIMS, le 5 juin 2026, sous les références 5104P04 2026 N 01877, la société par actions simplifiée AUX DELICES DE CAMILLE, dont le siège social est à BUCY LE LONG (02880), 1 rue du Général de Gaulle, a cédé à la société par actions simplifiée Aux délices de Cam, dont le siège social est à BUCY LE LONG (02880), 1 rue du Général de Gaulle, le fonds commercial et artisanal de boulangerie-pâtisserie, avec une activité accessoire de vente de bonbons et boissons, exploité à BUCY LE LONG (02880), 1 rue du Général de Gaulle, connu sous le nom de «AUX DELICES DE CAMILLE», moyennant le prix de 80.000,00 €, savoir : - Eléments incorporels : 40.000,00 € ; - Matériel et mobilier commercial : 40.000,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} juin 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Claire CIMOLINI, Notaire à SOISSONS (02200), 1 place Dauphiné, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Romain SHALGIAN.

M2606948



s'occupe
de vos
annonces
dans toute
la France

annoncelegale.pamb

@legalnet.org

03 26 40 21 31



Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. MIDELET /
MAISON QUILLET

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, Notaire associée de la société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE - MELANIE DURBECCO» titulaire d'un Office notarial à ROCROI, 3 rue des Jardins Laramé, le 9 juin 2026 ;

Monsieur Maxime Christophe MIDELET, demeurant à AUTREPPES (02580), 2 rue Bernard Lefèvre, né à HIRSON (02500), le 22 septembre 1990, célibataire. A vendu à La société dénommée MAISON QUILLET, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, ayant son siège social à MARLY GOMONT (02120), 1 rue de la Poterie, identifiée au SIREN sous le numéro 103 376 661 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN. Un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie avec tournées et vente de produits accessoires, exploité à MARLY GOMONT (02120), 1 rue de la Poterie. Moyennant le prix de : cent soixante mille Euros (160.000,00 €). L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1^{er} mai 2026. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'Etude de Maître Lucile BOURDAIRE, Notaire à ROZOY SUR SERRE, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2606809



annonces.
matot-braine.fr
Votre solution
100 % digitale !



VOS DEVIS ET
ATTESTATION
DE PARUTION
INSTANTANÉS,

24h/24
et 7j/7

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Serge Laurent. Directeur général de Mon Logis, il part en retraite après dix-neuf ans de transformation du bailleur social.

« À force de rester, je ne suis plus parti ! »



Une retraite qui s'annonce active pour Serge Laurent, directeur de Mon Logis depuis 19 ans.

Il devait rester cinq ans, il part au bout de dix-neuf. Directeur général de Mon Logis depuis le 30 juin 2007, Serge Laurent scelle son chapitre du logement social le 30 juin 2026 pour une retraite qui n'en aura que le nom, déjà positionné sur de multiples activités. « Dix-neuf ans à la direction, c'est trop long ! Je l'ai dit à la dernière réunion du personnel. C'est trop long pour tous. Le regard est moins acéré. Une entreprise, c'est bien quand cela bouge à tous les étages. Je pense que la mobilité est une agilité. » Il va continuer d'apporter sa pierre à l'édifice de la société. Plus dans le bâtiment, mais dans la justice, comme conciliateur. « Tout ce qui peut désengorger les tribunaux est bien ! Alors si je peux apporter ma contribution pour éviter que les conflits n'arrivent jusqu'au tribunal... » Puis il se partagera aussi entre sa famille, ses enfants et petits-enfants, la natation et la pétanque. Et, pour ne vraiment pas avoir le temps de s'ennuyer, il retournera à son premier métier, instituteur. « Je donnerai des cours d'alphabétisation comme bénévole dans une association. J'ai été instituteur pour des CE1/CE2 avant et après l'armée ! »

Né à Villefranche-sur-Saône, il suit des études de Droit à Lyon 3 puis entre dans la filiale crédit de la banque d'affaires Lazard. Il y reste presque quatre ans. « Cela marchait très bien, on m'avait proposé une promotion à Paris à un moment où, dans ma vie person-

nelle, il était compliqué de bouger. » Achat de maison, épouse enceinte, Serge Laurent choisit alors de quitter la banque et met un pied dans le logement social. Il entre à l'OPAC du Rhône comme responsable juridique et contentieux auprès de son nouveau directeur Jean-Pierre Fort. « Une carrière professionnelle, c'est avant tout de belles rencontres. Je suis arrivé dans un contexte de transformation et, petit à petit, je suis devenu directeur des ressources humaines et juridiques. Au bout de quinze ans, je me suis posé la question de la suite. » Alors, Serge

Laurent cherche des opportunités. « J'avais des propositions aux ressources humaines de grands groupes, mais il fallait faire des plans sociaux. Je n'avais ni la mentalité, ni l'envie, ni l'âge pour dire : vous faites deux ans de galère et à la fin, c'est vous qui partez. »

« Une entreprise, c'est bien quand cela bouge à tous les étages. »

Laurent cherche des opportunités. « J'avais des propositions aux ressources humaines de grands groupes, mais il fallait faire des plans sociaux. Je n'avais ni la mentalité, ni l'envie, ni l'âge pour dire : vous faites deux ans de galère et à la fin, c'est vous qui partez. »

IL QUITTE LYON POUR TROYES

Finalement, lui qui n'avait pas voulu quitter Lyon quinze ans plus tôt fait ses valises pour Troyes avec son épouse qui quitte son travail pour le suivre et ses enfants qui partent faire leurs études. Changement radical. Et, quitte à changer de vie, il s'installe à

la campagne au milieu de 100 âmes. « La première année, mon épouse voulait repartir, mais maintenant, c'est elle qui veut rester ! L'Aube est un très beau département qui gagne à être connu. Ce qui m'avait marqué en arrivant, c'est que les gens se dépréciaient beaucoup et me demandaient ce que je venais faire ici ! » Quand il arrive chez Mon Logis, recruté par le président Claude Cuinet, il vient de quitter l'OPAC du Rhône, ses 40 000 logements et 1 000 salariés après quinze ans à la direction RH et juridique. Quand il arrive,

rus et de contacts noués ou renoués, « les premières victoires arrivent. Vous produisez des logements et devenez à nouveau rentable. Mon Logis s'est remis en forte dynamique de croissance ». Serge Laurent a 50 ans et s'apprête à se remettre sur le marché du travail dans une perspective de rebond professionnel. Mais, Claude Cuinet est victime d'un grave accident. « Ce fut très difficile pour lui et pour le groupe. Alors, même si personne n'est irremplaçable, j'ai pensé que ce n'était pas le moment de partir. » À ce moment-là, Mon Logis intégrait le Groupe Action Logement et se préparait à changer de dimension. « Nous rejoignons une structure de plus d'un million de logements, aujourd'hui ce sont 1 250 000 logements. C'était intéressant de contribuer à des groupes de travail transversaux par la richesse que peut dégager l'appartenance à un groupe. Avec les compétences des uns et des autres, vous êtes toujours à la pointe de ce qui se passe dans les différents domaines. À force de rester, je ne suis plus parti ! »

LA RESPONSABILITÉ DE 140 FAMILLES

Mon Logis est passé de 9 500 logements à 18 000 avec 140 salariés. « En vingt ans, nous avons presque doublé le patrimoine. Nous avons une responsabilité sociétale de faire vivre 140 familles, soit près de 400 personnes, et en tenons compte dans toutes nos décisions. » Le directeur est aussi fier de la contribution du bailleur à l'économie locale avec 50 à 100 millions d'euros d'investissement par an qui préservent l'emploi et font travailler les entreprises.

Des moments forts, Serge Laurent retient les premières acquisitions de patrimoine existant pour répondre aux tensions de la demande de logement HLM, qui n'était pas une pratique du logement social. « Cela a permis d'avoir du patrimoine disponible plus rapidement comme la résidence Sainte-Jeanne à Troyes, l'Hôtel des Angoiselles au centre-ville, c'est du patrimoine avec une valeur historique. » Côté constructions neuves, Serge Laurent salue l'initiative qui associe des personnalités locales ou majeures à des opérations : Sandrine Dominguez pour le tennis et originaire de l'agglomération troyenne, l'économiste Jean Tirole ou encore le professeur Axel Kahn. « Lors de l'inauguration, il avait donné une conférence

sur le génome aux élèves de terminale du département. Je suis aussi fier des déconstructions et des reconstructions dans le cadre des chantiers ANRU ».

Arrivé un 30 juin, il quittera Mon Logis le 30 juin prochain. Serge Laurent va transmettre le relais à son adjointe Céline Varenne. « Elle est chez Mon Logis depuis dix-huit ans et directrice adjointe depuis huit ans. Elle connaît tout l'écosystème aubois. » Serge Laurent a le sourire et quitte la maison pour de nouveaux horizons dans le bénévolat. Le Lyonnais restera dans le département que lui et son épouse ne veulent plus quitter et de conclure avec le sourire et le sentiment d'une mission bien accomplie : « Je vis sereinement cette étape, sans anxiété ni euphorie. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

1961
Naissance le 18 janvier à Villefranche-sur-Saône.

1985
Rejoint la filiale crédit de la Banque Lazard.

1988
Opac du Rhône, responsable juridique et contentieux puis directeur RH et juridique.

2007
Mon Logis (Troyes) directeur général.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

